

BULLETIN MUNICIPAL DE CYSOING

SEPT.
2021



BIENVENUE A
CYSOING

D94A

CYSOING

Ville jumelée avec
MUCHWENLOCK



CONCOURS DES
VILLES ET VILLAGES
FLEURIS

Page 05

PROJETS
PARTICIPATIFS

Page 12

LES BRIQUETERIES
DE CYSOING

Page 20

SOMMAIRE

04 ÉCOLE ET FAMILLE

- Education vélo à l'école
- Retraites à l'école
- ALSH

05 LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT

- Concours des Villes et Villages Fleuris
- Végétalisation des cimetières
- Histoires de propreté

08 ÉCOLOGIE :

- Défi Famille zéro déchet
- Nettoyons la nature
- Collecteurs de masques usagés

10 LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

11 LA VIE DES QUARTIERS

- Réunions de quartiers
- Projets participatifs
- Du nouveau dans Ma Mairie en Poche

18 CULTURE

- Balade culturelle
- Je lis, tu lis, il lit
- Le Pass culture
- Projet d'école
- Visite de Yann Arthus Bertrand
- Journées du Patrimoine
- Les briqueteries de Cysoing
- Le jeu concours

26 SPORT

- Rando vélo
- Nouveaux terrains de pétanque

28 RÉTROSPECTIVE

34 NOUVEAUX COMMERÇANTS

- Jouets Voyageurs
- 3ème Voyelle
- Boulangerie du Centre

36 ÉQUIPEMENTS & TRAVAUX

- Le centre ville
- Les travaux de l'été
- Le parc du Château
- Les travaux sur le Château
- Livraison imminente de l'EHPAD

44 ACTIONS SOCIALES

- Association aide emploi
- Réveillons la solidarité

46 CCPC

- Le PLUI
- Le Pass déchetterie
- Le futur centre aquatique
- Atlas de la biodiversité
- Réseau ARC EN CIEL
- Le Pass Etudiant Entreprise

52 RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

54 PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

Chères Cysoniennes,
Chers Cysoniens,

J'espère, en cette rentrée scolaire et malgré une saison estivale peu clémente sous nos latitudes, que vous avez toutes et tous pu passer un été détendu et ressourçant, permettant d'oublier un temps soit peu l'actualité pesante de ces dix-huit derniers mois.

Pour ne pas trop m'étendre sur le sujet et revenir à des questions plus locales, je voudrais revenir sur deux sujets qui me paraissent importants.

Tout d'abord vous redire toute ma conviction envers la nécessité de la vaccination, seule voie permettant d'éradiquer, sinon d'atténuer, le virus et ses conséquences. Certes je comprends les réticences de certains mais, objectivement, le bénéfice/risque devrait convaincre les plus réfractaires, compte tenu du recul et des résultats désormais constatés et incontestables, et ce, à une très grande échelle.

Nous avons toutes et tous été durement éprouvés par cette crise sanitaire, il est désormais de l'intérêt de tous de voir cette crise se terminer dans les délais les plus courts possibles et chacun y a une part de responsabilité, je compte sur vous !

Ensuite je voudrais revenir sur la participation catastrophique constatée lors des dernières échéances électorales. L'abstention est la grande gagnante de ce scrutin, alors même qu'elle est une gangrène pour la santé de notre Démocratie.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour aller voter et ainsi accomplir leurs droits et devoirs civiques. Il me paraît important en tout état de cause d'analyser finement les raisons de ce déni de démocratie afin de trouver les remèdes pour restaurer la confiance des citoyens-électeurs en leurs institutions.

Si l'actualité nationale est toujours chargée, il n'en est pas moins de l'actualité municipale, vous avez sans doute pu vous en rendre compte depuis quelques mois.

Je souhaiterais évoquer ici deux volets d'actions : les travaux dans la commune et les animations.

Concernant les travaux, il n'aura échappé à personne que des interventions importantes de lutte contre les inondations et de réfection du réseau d'adduction d'eau, sont en cours de réalisation par Noréade. Je tiens une nouvelle fois à excuser les désagréments causés, les travaux devaient être réalisés et il n'y a malheureusement jamais de bon moment pour ouvrir les chaussées avec une telle ampleur. Encore merci pour votre compréhension.

S'agissant de travaux moins perturbants pour le fonctionnement de la commune, vous aurez pu remarquer rue Gambetta, la disparition de l'ancienne perception et de l'ancienne caserne des pompiers. L'espace dégagé va pouvoir s'intégrer dans un plan global de réaménagement du centre-ville, sur lequel nous travaillons et qui permettra d'offrir de nouvelles alternatives en matière de stationnement.

Signalons également la création de trois nouvelles aires de jeux pour les enfants : deux dans le quartier du Sart et une,

qui ouvrira à l'automne, au sein de l'EHPAD.

Gros dossier : les travaux au Château de l'Abbaye progressent et la construction de l'extension en verre et acier va pouvoir débuter prochainement. Objectif : ouverture à l'automne 2022. Le nouvel Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) est en cours de finition, les résidents des sites de Templeuve et Cysoing emménageront dans leur nouvel écrin en octobre.

S'agissant des bâtiments municipaux, trois programmes de rénovation en phase avec la transition écologique souhaitée par la Municipalité dans ce mandat, seront décalés compte tenu de l'absence de soutien de l'État pour le moment, alors même que ces travaux s'inscrivent parfaitement dans le plan de relance de ce dernier... Il s'agit du changement des menuiseries de l'école maternelle, de la rénovation complète de la salle William Penny Brookes et de la rénovation de notre église.

Concernant le volet animations, par précaution et en cohérence avec l'arrêté d'interdiction du Préfet pris entre autres pour notre commune, nous avons annulé le feu d'artifice du 14 juillet, comme beaucoup d'autres manifestations cette année. La vaccination massive aidant, profitons de cet automne pour rattraper un peu notre retard, un feu d'artifice de substitution (qui sera aussi beau, je vous l'assure), sera tiré sur l'ancien stade de foot, chemin des Nomères, lors des journées du patrimoine. Par ailleurs, les élus vous ont préparé un beau programme de manifestations notamment culturelles, d'ici à la fin de l'année et en espérant que le Covid ne viennent pas, une nouvelle fois, perturber toute notre organisation.

Enfin pour être complet, je vous redis toute notre motivation à avancer sur des sujets importants comme la mobilité douce avec le schéma cyclable, l'aménagement du parc du château et d'une manière générale, l'amélioration constante de votre cadre de vie (projets qui s'inscrivent dans la démarche de labellisation « Ville Fleurie » de la commune).

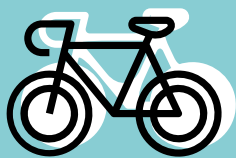
De même, la Communauté de Communes qui va prochainement lancer les fouilles archéologiques sur le parc d'activités, ce qui devrait permettre l'achèvement de la deuxième phase d'aménagement et par suite, l'implantation de nouvelles entreprises et la reconstruction du nouveau groupe scolaire privé.

Bien d'autres informations vous sont communiquées dans ce bulletin municipal, ne manquez pas de les lire, je tiens d'ailleurs à remercier les élus qui contribuent à sa rédaction et à sa création, ainsi que les services municipaux.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous une excellente rentrée et souhaiter également une année scolaire plus sereine pour le bien-être de chacune et chacun.

Votre Maire dévoué
Benjamin DUMORTIER





ÉDUCATION VÉLO À L'ÉCOLE

Tous les élèves de CM2 des deux écoles de Cysoing (St Joseph et Yann Arthus Bertrand) ont pu bénéficier de 2 demi-journées d'éducation vélo les 4 et 11 Juin 2021.

L'Enseignement théorique et pratique était dispensé par l'école du vélo MCF Lille, antenne du réseau national des Moniteurs Cyclistes Français (MCF).

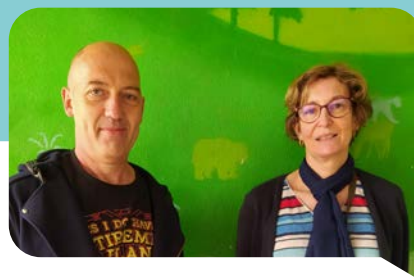
La théorie se passait en classe à partir de fiches pédagogiques expliquant comment vérifier le bon état de son vélo, le code de la route, les mesures de sécurité, les droits et devoirs du cycliste ...

La pratique, quant à elle, se déroulait dans la cour de l'école Yann Arthus Bertrand sur les vélos de MCF.

Chaque petit cycliste, enchanté de ces journées éducatives, est reparti avec un « Guide du cycliste Urbain » reprenant les grandes lignes de cet apprentissage.



Merci aux enseignants et aux directeurs des deux écoles d'avoir contribué à ce projet que nous renouvellerons.



RETRAITES À YAB

Un petit pincement au cœur en cette fin d'année scolaire à l'école primaire Yann Arthus Bertrand.

En effet, Madame Maryse Régnier, professeur des écoles à l'école Yab depuis 2013, et Monsieur Bruno Lérique, remplaçant rattaché à l'école depuis 1996, nous quittent pour une retraite bien méritée.

Tous les enfants qui sont passés dans leur classe garderont d'eux un excellent souvenir, tant du point de vue enseignement qu'au point de vue relationnel. Nous leur souhaitons une excellente continuation dans leur vie respective, en espérant les croiser de temps en temps dans Cysoing pour une petite visite.



LES A.L.S.H.
ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions sur le portail famille auront lieu du 13 au 29 sept pour l'accueil de Toussaint.



CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour la troisième fois, la municipalité de Cysoing s'est inscrite au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris. Contrairement à son nom, ce concours ne vise pas seulement le fleurissement d'une commune mais s'intéresse surtout aux démarches en faveur de la préservation de la biodiversité.

Le jury est passé le 5 juillet. Les élus en charge du cadre de vie : Sylvie CASTEL, Mireille THOREL et Catherine LUCHIER, accompagnées de Stéphane LEJEUNE, Directeur des Services Techniques, ont guidé les membres du jury lors d'un circuit effectué à vélo à travers les différents quartiers de Cysoing.

Le but était de montrer les réalisations effectuées dans l'année telles les rues François Philippe, du Général Leclerc, du 14 juillet,

les récentes plantations de massifs et les nouvelles méthodes utilisées telles que l'extension de l'éco-pâturage.

Le jury a particulièrement apprécié le verger conservatoire avec son jardin aromatique de la rue du Collège et, face à la Pyramide, le labyrinthe fleuri dont les panneaux pédagogiques renseignent sur les plantes semées et les insectes qu'elles attirent.

Un dossier de candidature expliquant les atouts de Cysoing, les réalisations récentes et les projets en cours a été remis aux membres du jury, il est disponible sur le site de la ville.

Les résultats du concours devraient être publiés en décembre.



VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

Dans la commission Cadre de Vie, un projet est à l'étude qui devrait révolutionner les habitudes des cysoiens : le verdissement des cimetières.

Beaucoup de villes ont sauté le pas, traversant parfois des périodes difficiles mais débouchant sur un très beau résultat. Plusieurs techniques peuvent être utilisées sur les allées secondaires.

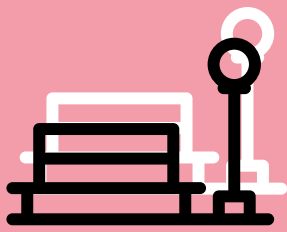
La plus rapide mais aussi la plus chère consiste à projeter sur les cailloux un mélange de boutures de plantes, de graines et de substrat qui se développe très vite.

Une autre méthode, moins chère mais plus lente, consiste à gratter un peu l'épaisseur de cailloux puis semer un mélange de graines spécial sols difficiles. L'inconvénient est que, pendant plusieurs mois, le sol du cimetière semble délaissé et que cela entraîne de nombreuses plaintes de la part des habitants dénonçant « un cimetière scandaleusement sale ». Mais est-ce qu'une plante est sale en soi ? Une canette, un sac plastique : oui ! Mais une plante ?

Les Services Techniques pourront ensuite passer la tondeuse et, peu à peu, la pelouse recouvrira les allées. Dans la suite du projet, les allées centrales seront restaurées afin de faciliter les accès à tous.

Enfin, nous rappelons que les espaces inter-tombes doivent être entretenus par les concessionnaires eux-mêmes : les familles doivent les nettoyer en même temps que les monuments funéraires.





HISTOIRES DE PROPRETÉ

APPEL AU CIVISME VERSUS AMENDE...

LA PROPRETÉ, LA PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE DE NOTRE COMMUNE SONT L'AFFAIRE DE TOUS !

FICTION... MAIS PAS TANT QUE ÇA

Ce matin Brigitte, très contrariée par un réveil tardif, promène son chien avec agacement.

Elle espère le voir se soulager au plus vite car aujourd'hui une réunion importante l'attend et il lui reste encore quelques petites choses à ajuster avant.

La laisse, main droite, une cigarette main gauche, une canette de soda dans le sac, la voici engagée dans une course urbaine qu'elle souhaite abréger au plus vite. Le temps presse, au fil de ses pas, la voilà incarnée dans la peau du petit Poucet... mais version XXIème siècle ! Elle sème, elle sème, elle sème... dans le caniveau pour le mégot, dans le parterre de graminées (planté par les agents des services techniques !) pour faire déféquer son chien, au pied de la haie de l'école, pour y planquer sa canette de soda.

Bref, sans vergogne, elle s'est livrée à une belle entreprise de souillure urbaine !

Consciente de son laxisme, elle s'avoue à elle-même ne pas bien agir, mais aujourd'hui le temps compte, elle relativise en se disant que ce n'est pas dans son habitude !

Et puis, il est encore tôt, personne ne l'a vue !

Ce même jour, en soirée, Ève décide de prendre l'air après une journée harassante. La réunion avec sa cheffe de service Brigitte s'était bien passée bien qu'elle l'ait trouvée un peu radicale au chapitre « Gestion des déchets de bureautique et mise en application pour le service ».

Que penser des mesures répressives que Brigitte suggérerait appliquer en cas de non-respect des engagements par les collègues ?!

En même temps, Ève se dit tout en marchant, que certaines personnes ont besoin d'être sous la menace d'une sanction pour se responsabiliser.

Le civisme ne semble pas être un acte inné ! Pensée confirmée ! Sur 50 mètres à peine, elle relève, ici, des mégots, là, une déjection canine, plus loin une canette, en face des herbes folles au pied d'une façade...elle pense aussi à son beau-père qui tient un stand sur le marché et qui était bloqué l'autre jour par une voiture stationnée malgré l'affichage « Interdiction de stationner, réservé aux stands du marché » ! Ça commence vraiment à bien faire !!! Que d'incivilités !

Hors d'elle, elle se dit que oui, Brigitte (la même qui) avait raison. Il y a encore des récalcitrants que seul, la menace d'une amende pourra changer ! Du moins, elle l'espère !

HISTOIRE VRAIE

Elle ne s'appelle pas Brigitte, ni Ève, elle s'appelle Emily Calluière, elle habite à Cysoing, route de Louvil plus précisément.

C'est facile de la reconnaître, quand elle se balade (souvent accompagnée de sa fille), elle porte des gants, et emporte avec elle un sac poubelle.

Si depuis qu'elle habite Cysoing, elle aime à parcourir nos chemins de campagne, nos ruelles et voyettes, elle voit aussi grandir en elle un sentiment de colère, devant le spectacle navrant quasi quotidien de ces chapelets de déchets qui jonchent le sol de l'espace public (papiers, masques, mégots, canettes, déjections canines, résidus de repas,...). Scandale et désolation s'émeut-elle !

Excédée, elle a décidé de transformer sa colère en action, en remplissant au cours de ses balades, le sac poubelle qu'elle prévoit dorénavant systématiquement avec elle.

L'autre jour, elle a décidé d'envoyer sur Facebook la photo de sa dernière collecte ; un sac rempli de déchets ! Petit réconfort en retour, d'autres Cysoniens s'indignent et exposent leur souhait d'agir comme elle et avec elle ! Elle pense qu'un petit collectif de bénévoles spontanés est en train de naître ! Chouette !

Bravo Emily et merci à vous !

Forts de cet élan d'initiative citoyenne, les élus de la commune en charge de la Propreté Urbaine et du Cadre de Vie ont souhaité rencontrer Emily, pour soutenir cette belle initiative citoyenne.

Aussi, la ville a décidé de mettre à disposition des personnes volontaires, un prêt de pinces de saisie de déchets, et des sacs poubelles. Emily s'est proposée de continuer à susciter via les réseaux sociaux, un appel aux bénévoles.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les cysoniens qui améliorent l'image de la commune en soignant leurs extérieurs.

Et si vous souhaitez fleurir une parcelle municipale située devant chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie pour convenir d'un accord, comme l'a fait un habitant de la rue Gabriel Péri. Vous pouvez laisser libre court à de jolies fleurs sauvages telles que roses trémières, cymbalaires, violettes, giroflée... mais bien sûr à condition de les entretenir régulièrement !

Les services techniques sont également présents pour effectuer la taille des arbres sur le domaine public. Cette taille ne peut être effectuée par les habitants, il faut simplement le signaler sur l'application MMEP (Ma Mairie en Poche) ou en

Pour sa part, la ville se mobilise en faveur de la propreté urbaine et de la réduction des nuisances.

Trois fois par semaine, un agent des Services Techniques de la ville est missionné pour collecter les déchets des poubelles de la ville (en moyenne l'équivalent de 3 fois 30 à 40 sacs de 110 L par semaine, soit près de 10 à 13 m³ !), un autre agent intervient au quotidien pour nettoyer les fils d'eau, les parterres, les bas de murs, les trottoirs parfois jonchés de déchets sauvages. Malheureusement, cela ne semble pas suffisant. Pour autant la ville ne souhaite pas augmenter cette prise en charge, qui certes si elle préserve l'image de notre cadre de vie, ne contribue pas à modifier les comportements, bien au contraire. Elle appelle à davantage de responsabilités de chacun, et encourage les messages et actions des habitants qui agiront dans ce sens.

Récemment, une réunion s'est déroulée avec la CCPC (qui a

appelant la mairie. Une taille sauvage vous exposera également à une sanction !

Et à cette occasion, nous rappelons qu'un arrêté permanent du Maire daté du 31 janvier 2013 précise qu'un nettoyage régulier des trottoirs et caniveaux, est assuré par les services Techniques de la ville. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux occupants des immeubles riverains de la voie publique (bas de murs, fils d'eau, déneigement, désherbage, ...).

Trop souvent les employés des services techniques perdent du temps à ramasser des débris ou à arracher chardons et chiendent devant les façades alors que ce travail ne leur incombe pas, au détriment d'autres travaux qui doivent attendre dans la commune.

la compétence en matière de collectes de déchets divers - ordures ménagères, déchets verts, tri- sélectif, PAV*-verre-).

Des points d'amélioration ont été ciblés et notamment aux abords des PAV (verre) :

- Pose de tapis « amortisseur de chocs » pour réduire le bruit
- Améliorer l'intégration des PAV grâce à un aménagement paysager adapté (Ex : rue Lucie Aubrac)
- Responsabiliser les habitants pour maintenir un environnement propre autour des PAV trop souvent considérés comme des décharges. Les secteurs Ladreyt, Cache-vaches, Intermarché sont plus particulièrement concernés.
- Prévoir un étalement des collectes dans la semaine, pour éviter la saturation des trottoirs par les containers, et notamment dans les quartiers anciens (Ex : Le marais)
- État de veille pour limiter les débordements qui disqualifient le paysage et le cadre de vie des riverains.

*PAV verres : Point d'Apports Volontaires des verres

RAPPEL DES INTERDICTIONS PASSIBLES D'AMENDES :

Au regard de la salubrité et de la sécurité, il est interdit de jeter, déposer ou abandonner tout débris ou débris susceptible de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes.

Que ce soit des déchets non volumineux (mégots, papiers, déjections canines...) ou plus gros (dépôts sauvages, encombrants...). Pour ces derniers, des déchetteries sont à votre disposition. L'abandon de déjection d'animaux est une infraction passible d'une amende allant jusqu'à 135 euros.

SOYONS RESPONSABLES !

Évitons les infractions, pour le respect de notre cadre de vie !

Nous sommes tous d'accord pour nous dire concernés par les nouveaux enjeux environnementaux.

Faisons de nos gestes quotidiens, des gestes qui font sens !

ET ENCORE MERCI À VOS INITIATIVES PERSONNELLES QUI À LEUR MANIÈRE APPORTENT LEUR PIERRE À L'ÉDIFICE !



DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET DE LA CCPC

UNE DEUXIÈME PLACE SUR LE PODIUM POUR L'ÉQUIPE DE CYSOING !

Samedi 19 juin, l'aventure se clôture par un événement à la salle des sports de Genech.

En présence d'Odile RIGA, maire de Genech, de Bruno RUSINEK, vice-président de la CCPC en charge des déchets, du traitement et de la politique zéro déchet et du plan climat-air-énergie territorial, d'Anne-Laure BLAISE de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités et de Pierre CHEVELLE, Youtubeur parrain du défi, de nombreux participants ainsi que des associations partenaires se sont réunis dans le respect des règles sanitaires pour connaître les résultats finaux.

Pour rappel, le défi s'est déroulé de novembre 2020 à mai 2021 et a mobilisé 300 familles de la CCPC.

À l'issue du défi, l'objectif de réduction de 25% de déchets (au global) est presque atteint puisqu'une baisse moyenne de 23,34% a été enregistrée.

L'équipe de Cysoing «Les p'tits poids» obtient une deuxième place sur le podium avec une réduction de 41,44% du poids de leurs poubelles

COMMENT L'ÉQUIPE DE NOTRE VILLE A RÉUSSI CETTE BELLE PERFORMANCE ?

Entretien avec Hélène YSEBAERT, capitaine des «p'tits poids»

UTILISATION DE LA POUBELLE VERTE

Au lieu de les jeter avec les ordures ménagères (sacs destinés à être incinérés), on met les bio-déchets (végétaux du jardin, épluchures, marc de café etc.) dans la poubelle verte.

PRIORITÉ AUX ACHATS EN VRAC.

Sur le marché ou dans les commerces acceptant les contenants des clients, on peut faire ses courses sans emballage !

PARTAGE DE BONNES PRATIQUES ET DE BONS PLANS

Grâce à l'entraide et aux ateliers proposés tout au long du défi, on apprend tout un tas d'astuces pour mieux consommer, mieux cuisiner, fabriquer ses propres produits ménagers... et au final, moins jeter !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La collecte des bio-déchets (poubelle verte) permet la distribution gratuite de compost dans toutes les communes de la CCPC.

Cette année, la distribution à Cysoing a eu lieu le 24 mars : chaque cysonien pouvait venir se servir au niveau des jardins partagés.





NETTOYONS LA NATURE

Le 24 septembre, de nombreux élèves et des écoles et collèges publics et privés vont se mobiliser dans le cadre de l'opération Nettoyons la Nature.

Cette journée de mobilisation de nos jeunes est une belle illustration d'action collective au service de notre cadre de vie !

Pour aller plus loin, et en complément de nos actions du quotidien, nous vous proposons une action collective le 25 septembre, avec les points de RDV suivants :

- Centre ville Mairie
- Sart La Ressourcerie
- Quennaumont Mairie annexe
- Peuvil Haricot rue du peuville
- Marais So Délice

RDV à 10H30 par équipe pour un bon de coup de propre dans notre commune !



COLLECTEURS DE MASQUES USAGÉS

Un petit geste pour notre planète !

Sans doute avez vous remarqué les collecteurs de masques chirurgicaux usagés disposés à la Mairie, chez Match et Intermarché.

Des collecteurs ont également été déposés au niveau des écoles et collèges de notre commune ..

Merci à tous pour votre participation à cette opération.





LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

En 2021, les enfants du C.M.E ont décidé d'organiser un concours des maisons fleuries afin de récompenser les habitants qui égayent les rues de Cysoing.

Dès le 20 mars, les enfants chargés du Cadre de Vie, ont rencontré leurs homologues adultes afin de mettre au point le règlement et l'organisation du concours.

Cinq catégories ont été ouvertes aux concurrents afin que chacun puisse tenter sa chance de manière équitable :

- balcon
- façade
- jardinet devant le logement
- jardin visible de la rue
- commerçant.

Dans chaque catégorie, les premier, deuxième et troisième prix reçoivent un bon d'achat de respectivement 90, 60 et 30 euros.

Tous les participants recevront un lot pour les remercier. Pour cette première édition, nous avons eu le plaisir de recueillir 15 inscriptions.

Un premier passage du jury a eu lieu fin mai, un circuit à vélo a permis aux enfants de juger les 15 concurrents selon une grille de critères pré-établie.

Certains jardiniers, voyant une joyeuse bande de cyclistes s'arrêter devant chez eux, n'ont pas hésité à sortir pour partager des bonbons, des souvenirs d'anciens concours ou des techniques de cultures de fleurs.

Un deuxième passage du jury a eu lieu fin juillet après une longue période de pluies, parfois violentes et un manque de soleil évident pour les fleurs.

Un dernier passage du jury est prévu fin septembre afin de liasser les notations sur la totalité de la période estivale.





RÉUNIONS DE QUARTIERS

QUARTIER ECOLES-VOYETTES

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021
19H SALLE ABBÉ PIERRE À L'ESPACE INTER GÉNÉRATION :
À CONFIRMER SELON CONTEXTE SANITAIRE

QUARTIER QUENNAUMONT

JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021
19H MAIRIE ANNEXE QUENNAUMONT : À CONFIRMER
SELON CONTEXTE SANITAIRE

QUARTIER DU QUENNAUMONT

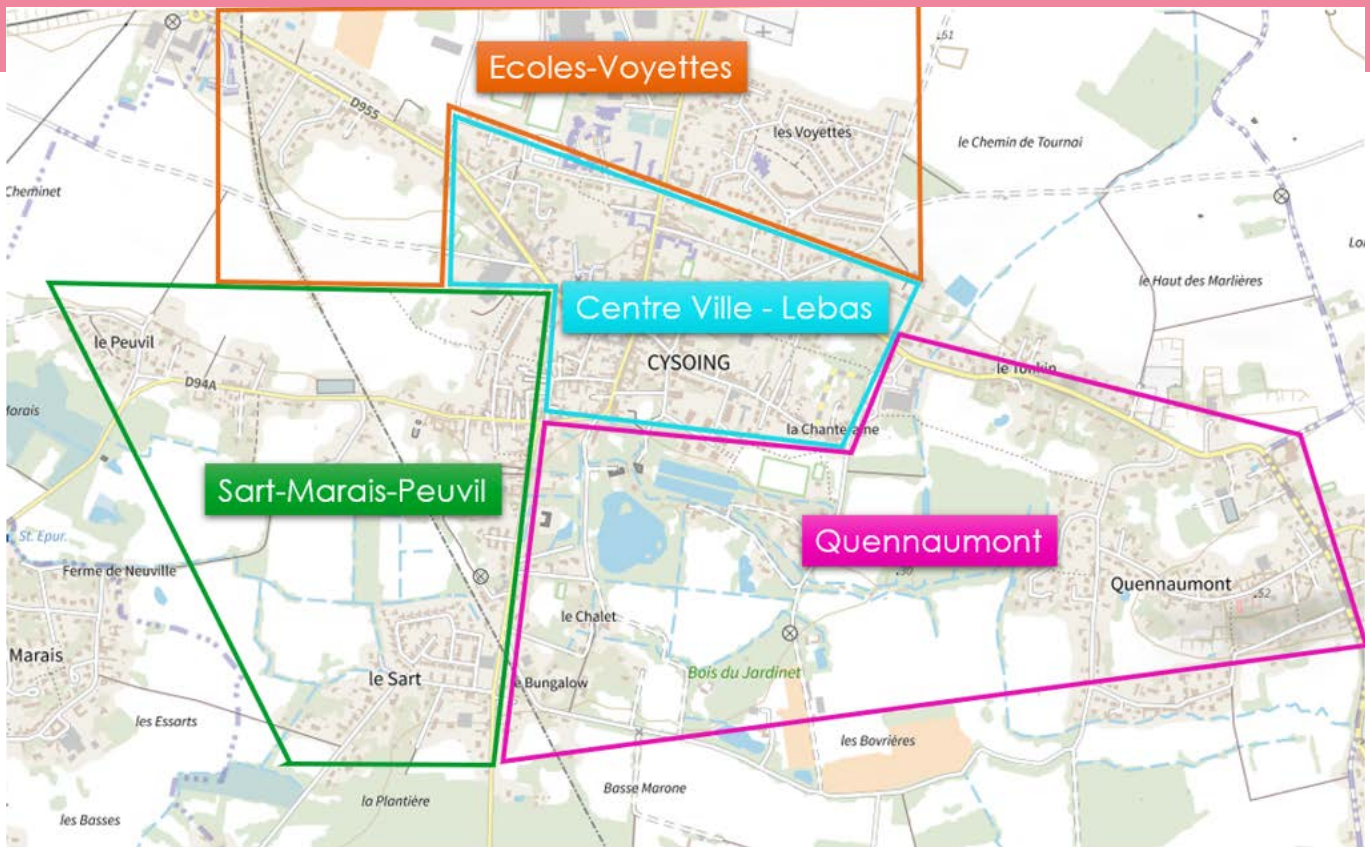
- rue Félix Demesmay (après le match jusqu'à BOURGHELLES)
- route de Cobrieux (ainsi que les chemins et lotissements)
- route de Valenciennes
- route de Lannoy
- ruelle du Tonkin
- rue des Près
- Chemin des Près :
- Lotissement des Près du Quennaumont
- rue du Courant
- rue du Général Leclerc
- rue de la Chantraine
- chemin des caches vaches

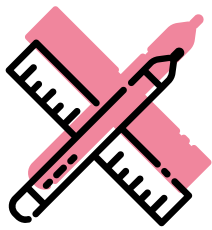
QUARTIER DES ECOLES

- rue Salvador Allendé
- ruelle de Bouvines
- Impasse du collège
- route de Gruson
- rue Jean Jaurès
- rue Jean Moulin
- rue Francois Philippe
- rue Jean baptiste Lebas (à partir de chez le notaire vers Bouvines + gendarmerie + basse couture + les rieux + verte rue)
- clos du Parc et Prairie du Moulin :

QUARTIER DES VOYETTES

- Les voyettes (rues noms de fleurs)
- rue Pierre Brossolette
- rue de Tournai
- rue du Général De Gaulle
- Résidence de la plaine :
- rue Marie Curie
- rue du 14 juillet





PROJETS PARTICIPATIFS

DEUX HABITANTES À L'HONNEUR ! NAISSANCE D'UN PROJET PARTICIPATIF AU SART : UN JARDIN POTAGER PARTAGÉ (ET PLEIN D'AUTRES AMBITIONS !)

Les premières réunions de quartier, se sont tenues :

- Le 15 avril sur Facebook-live (compte tenu des contraintes sanitaires) pour le quartier Sart-Peuvil-Marais
- Le 3 juin en présentiel à la salle des Fêtes dans le respect de la jauge.

Pour cette dernière, de nombreux échanges ont concerné les travaux Noréade de centre-ville, aujourd'hui en cours.

Pour la première fois, la ville a communiqué son souhait de lancer le premier concours de projets participatifs portés par les habitants, avec l'idée de recueillir les vœux des habitants, autour d'un projet collectif pour leur quartier. Dans le cas où plusieurs projets se présentent, un vote est prévu.

La ville accorde pour chaque projet lauréat, un financement à hauteur de 10 000 €.

Deux réunions se sont déroulées :

- Quartier Sart-Peuvil-Marais
- Quartier Centre-Ville

Dans un premier temps, beaucoup de propositions sont parvenues à la ville, mais plutôt sous forme de doléances individuelles, qui sont en cours de réalisation ou seront prochainement traitées par la ville.

- Sécurisation des RD et voiries dans le cadre de la mise en place du schéma cyclable
- Programme de réfection ou de création des marquages au sol de la ville prévu courant 2021
- Verbalisation des actes d'incivilité après création prochaine d'un arrêté (et notamment relatif aux déjections canines, mégots, papiers, laissés sur la voie publique).
- Programme de remplacement d'arbres dans la ville courant 2021
- Améliorer les espaces publics (pose de bancs, jeux, création de massifs, pose d'arceaux à vélos, gestion de l'affichage publicitaire...)
- Amélioration des abords des Point d'Apports Volontaires de verres (programmé avec la CCPC)

- Réalisation de stationnement dans certains secteurs. (L'ancien site SDIS est en fin de démolition et sera aménagé en parking dans le cadre du projet de requalification du centre-ville)

NAISSANCE D'UN PROJET COLLECTIF AU SART

A l'initiative d'une habitante, Perrine Delporte, un projet de jardin partagé implanté square Boris Vian, est porté par un petit collectif d'habitants, très moteur.

Quelques élus les ont rencontrés le samedi 26 juin 2021. Beaucoup d'idées ont été évoquées avec beaucoup d'enthousiasme !

POUR LE JARDIN PARTAGÉ :

- Réaliser un point d'alimentation d'eau, nécessaire au bon entretien du jardin. L'idée d'installer une gouttière avec une descente d'eau sur le bâtiment « poste transfo » pour alimenter une cuve est évoquée. (Celle-ci pourra être alimentée par les Services Techniques en cas de sécheresse)
- Construire une remise contre le mur du « poste transfo » et récupérer aussi l'eau de pluie
- Installer un bac à compost (en lien avec la CCPC)
- Installer 2 bancs et 1 poubelle
- Ajouter des carrés potagers ou fournir du bois pour faire un atelier de fabrication de carrés
- Délimiter les différentes zones du parc avec des haies, fabriquées dans le cadre d'un atelier de tressage de saule vivant. (Secteur potager, terrain de football, piste de pétanque...)

POUR MIEUX SÉCURISER LE LOTISSEMENT :

- Réduire la vitesse des voitures autour de l'espace vert en créant un circuit en sens unique ou en implantant des stops
- Taille des arbustes plantés devant les jeux côté rue pour améliorer la visibilité des voitures dans le virage

POUR UN MEILLEUR USAGE DU SQUARE :

- Une partie du parc est utilisée par les enfants pour des jeux de ballon, d'un côté plusieurs arbres délimitent un but, de l'autre côté, il n'y a qu'un arbre, il en faudrait un second pour créer un but.
- La surface en cailloux sert de terrain de pétanque. Il faudrait la remanier pour créer un véritable terrain. Pour profiter de l'ombre en été, deux bancs pourraient être posés sous les arbres. Une poubelle sera bienvenue à cet endroit.
- Les jeux viennent d'être refaits par la ville. Une petite clôture



grillagée avec un portillon permettrait de sécuriser cette aire, une fois close.

- Prévoir pour la surveillance des parents deux bancs, une table de pique-nique, une poubelle. Des arbres judicieusement placés pourront apporter l'ombre l'été.

Ces conditions réunies n'annoncent-elles pas la perspective d'une fête des voisins réussie ?

Toutes ces bonnes idées débordent du budget éligible dans le cadre du dispositif des projets participatifs (plafond 10000 €). Les prestations liées à la création du potager seront prioritaires.

UN PROJET DE RÉNOVATION/EMBELLISSEMENT POUR LA RUE DEMESMAY SOUMIS PAR UNE RIVERAINE

Nous avons reçu de Ségolène Rafray, habitante de la rue Demesmay, un document très qualitatif intitulé « Rénovation/Embellissement de la rue Demesmay », proposant des améliorations (de sécurité, d'aménagement paysager, de renouvellement de mobilier urbain ...) pour cette rue d'entrée de ville, qui sans conteste mérite un anoblissement.

Nous l'avons félicitée pour ce travail abouti. Certes, nous sommes conscients du besoin d'amélioration qualitatif et sécuritaire de cette rue et nous lui avons répondu que dans le cadre de la mise en place du schéma cyclable, des réaménagements (dont certaines de ses propositions) seront

prévus. Seulement, la mise en place prend du temps et nous pensons d'ores et déjà, dans les limites du budget alloué par la ville pour les projets de quartier, que quelques-unes de ses suggestions pourraient être reprises.

Nous lui suggérons à la manière du Sart, de susciter un petit collectif autour de son projet très pertinent.

Ces échanges et rencontres « élus / habitants » sont toujours très riches d'enseignement. Si aujourd'hui de gros projets tels que ceux du château, du parc, du centre-ville sont engagés par la ville (nous échangerons d'ailleurs sur ces sujets dans le cadre d'une réunion publique programmée courant octobre), il n'en est pas moins que nous souhaitons rester attentifs à l'amélioration de votre vie de quartier, via vos avis et remarques.

Vous avez des idées pour construire un petit projet d'amélioration pour votre quartier ? Comme Perrine et Ségolène, n'hésitez pas à initier un petit collectif et nous en parler !

L'envoi d'un mail en mairie, l'application MMEP (Ma Mairie En Poche) sont de très bons moyens de nous en faire part. Et si vous souhaitez rencontrer un élu, il suffit d'en faire la demande au guichet.

Chaque initiative, qu'elle soit personnelle ou collective, apporte sa pierre à l'édifice !



DU NOUVEAU DANS MMEP

La possibilité de faire remonter en direct des anomalies rencontrées dans la commune, un nid de poule, une fuite, un problème sur un équipement...

Vous pourrez joindre une photo, vous serez également géolocalisé et le billet automatiquement transmis au service concerné.

Avec plus de 600 téléchargements, nous sommes très heureux de ce démarrage. MMEP gagne des fonctionnalités mois après mois et s'impose comme un outil incontournable de la communication avec les habitants.

**RETROUVEZ L'APPLICATION SUR
APP STORE OU GOOGLE PLAY
EN SCANNANT LE QR CODE LIÉ**



Android



iOs

Samedi
18 septembre

V
O
S
R
E
N
D
E
N
-
V
O
U
S
C
U
L
T
U
R
E

**COUR DE L'EHPAD
SAINT-CAMILLE :**

11h00 : Compagnie Tire-
Laine , trio de musiciens

**COURS DE L'ÉCOLE YANN
ARTHUS-BERTRAND :**

14h00 : HHC démonstrations et
initiations hip hop et danse moderne
15h30 : Gnonk'afro démonstrations et
initiations danse africaine
16h30 : Zazouzannis saynète

RÉSIDENCE VICTOR HUGO :

14h00 Compagnie Tire-Laine , trio de
musiciens
15h00 : Corps et danse , démonstration
danse modern'jazz

ÉGLISE DU QUENNAUMONT :

14h00/17h00 : Le colporteur- orgue de
barbarie
15h15 Cysoing en Chœur Chorale
15h45 : Zazouzannis saynète

**PARKING DE LA SALLE DES
FÊTES :**

15h00 : ORPM
extrait comédie musicale MEMPHIS

COUR DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH :

15h00 : Corps et danse ; démonstration et
initiation Zumba puis gym douce

PYRAMIDE

9h00 : Conférence historique
10h et 10h45 : Kolor'ados concert
13h00 : conférence historique
14h00 : Cysoing en Chœur Chorale
14h30 : Zazouzannis saynète



La « nuit de la lecture » animation proposée par la médiathèque annulée pour raison sanitaire est reprogrammée le 11 septembre prochain, à l'école YAB. Suite à cette année culturelle encore bien compliquée, l'équipe de la bibliothèque et les élus à la culture vous proposent une journée festive avec une thématique et des artistes de Cirque.

- **14h - 18h15** : Ateliers cirque-lectures (4 ateliers-12 pers./ groupe/séance)
- **16h - 16h45** : Heure du conte sur le cirque (4 à 8 ans-12 pers.)
- **16h - 18h** : Brass Band
Sculpteur de ballon et jongleur (Animation de rue) Barbapapa par l'APE YAB
- **17h -18h** : Lectures poétiques (5 à 7 ans-20 pers.)
- **18h - 19h** : Discours de M. le Maire suivi d'un temps de convivialité
- **19h- 20h** : Jeu « Quizz en or » (2 équipes de 10 pers.)



6^{ÈME} SALON DU LIVRE DE CYSOING

L'équipe de la bibliothèque municipale de Cysoing en partenariat avec la librairie « La Presse », vous invite à rencontrer près de 30 auteurs de la région.

Le dimanche 26 Septembre 2021
de 9h30 à 13h00 et de 14h30 à 18h30.
Salle des fêtes – Rue Aristide Briand

Pour le plus grand plaisir de tous, à travers leur diversité, les auteurs présenteront et dédicaceront leurs derniers ouvrages.

ENTRÉE GRATUITE
PARKING À PROXIMITÉ

Pour tout renseignement :
Mairie de Cysoing : 03 20 79 44 70
<https://www.cysoing.fr/agenda/animations@cysoing.fr>

FÊTE NATIONALE

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET REPORTÉ

AU SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021*

POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

🕒 **21H00** : DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE AU STADE
D'HONNEUR- CHEMIN DES NOMERES

🕒 **21H30** : FEU D'ARTIFICE !!!!!

**En fonction des conditions sanitaires au moment de la manifestation*



Ville de
CYSOING



LEGACY

Notre héritage

**11 ANS APRÈS HOME, LE FILM ÉVÈNEMENT DE
YANN ARTHUS-BERTRAND**



DIFFUSION DE « LÉGACY, NOTRE HÉRITAGE »

Lundi 27 septembre, Monsieur Yann Arthus-Bertrand, parain de notre école élémentaire nous fera l'honneur de sa présence pour partager la diffusion de son dernier film où il partage sa vision sensible et radicale de notre monde qu'il a vu se dégrader le temps d'une génération...

Diffusion suivie d'un échange le 27 septembre à 18h45 à la salle des fêtes.

ENTRÉE GRATUITE - PASS SANITAIRE ET MASQUE OBLIGATOIRES

« JEAN TIE, LE GÉANT DE CYSOING »

Ce livre est l'aboutissement du projet de l'école YAB pour l'année scolaire qui vient de se terminer.

Co-écrit par Martine Plouvier auteure Cysonienne et les élèves de l'école et avec l'aimable participation de Yann Arthus-Bertrand, qui est aussi un personnage de l'histoire, ce formidable projet fédérateur a mobilisé l'intégralité de l'école tout au long de l'année scolaire, élèves comme enseignants (qui poussent la chansonnette que l'on découvre grâce à un QR code à la fin du livre).

Ce projet a été très riche en terme de compétences mises en oeuvre (lecture, écriture, éducation artistique, citoyenne et au développement durable...). L'écriture du livre a trouvé son prolongement dans une création artistique grâce au dispositif du CLEA soutenu par la CCPC et auquel les enfants des mercredis récréatifs ont également contribué ; cette œuvre est visible dans la cour de l'école.

Le travail mené par les enfants et leurs enseignants a permis à chacun de mieux connaître le bois de la Tassonnière et le patrimoine local.

Le produit fini constitue un formidable souvenir pour les élèves de leur passage à l'école YAB et peut également être une bonne idée de cadeau original !

Cet ouvrage sera disponible au salon du livre le 26 septembre à la salle des fêtes avec la présence des auteurs (possibilité de dédicaces) et également à la Presse de Cysoing au prix de 12€. N'attendez plus et venez découvrir vous aussi Jean Tie le géant de Cysoing !



LE PASS CULTURE

300 € POUR DÉCOUVRIR LA CULTURE

Créé pour faciliter l'accès des jeunes à la culture, en particulier pour permettre de participer à des activités ou sorties culturelles, ou d'acheter des matériels et biens numériques, le Pass Culture s'adresse à tous les jeunes l'année de leurs 18 ans.

Le Pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture sur laquelle 300 € sont disponibles pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon ses envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc...)

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut télécharger une application (sur le site <https://pass.culture.fr>), s'y inscrire, avoir

précisément 18 ans et résider en France (pour les étrangers il faut résider en France depuis plus d'un an).

Voici la liste des pièces à scanner et à joindre lors de l'inscription : pièce d'identité, justificatif de domicile au nom de l'utilisateur (ou au nom de la personne qui l'héberge ainsi que sa pièce d'identité).

Une fois l'inscription acceptée, le compte est crédité d'une somme de 300 €, pour une durée de 2 ans à partir de l'activation du compte. Il suffit alors de sélectionner sur l'application les activités, sorties ou achats de matériel ou biens numériques et les payer directement en ligne. A noter que les achats de biens numériques (ebook, SvoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100 €.

La somme de 300 € peut être utilisée en une seule ou plusieurs fois. Le montant de l'achat sera déduit automatiquement du crédit.

JEU DES FAÇADES

Le dernier bulletin municipal proposait de replonger dans l'histoire des façades de Cysoing.

Voici les 4 Cysoniens venus déposer à la mairie leur bulletin réponse et qui peuvent se rendre à l'accueil de la mairie pour une surprise culturelle :

Daniel JONVILLE – William SWIDURSKI – Julie HARDY – Pascal DESMARAIS

Un remerciement spécial à M JONVILLE et P DESMARAIS pour les détails donnés sur leurs bulletins et que nous vous livrons pour en savoir plus sur l'histoire de ces murs. :

Photo N° 1 : 206 et 210 rue Jean Baptiste Lebas
La maison des prêtres face à l'ancienne maison des religieuses garde-malades et du garage Peugeot de Xavier DELSALLE. (Ancien garage DUPONT).

Photo N° 2 : rue Jean Baptiste Lebas
Ancienne cordonnerie et chapellerie CONVAIN, en face de l'ancienne brasserie DESMONS et pour les plus jeunes la brasserie STIEN.

Photo N° 3 : 43 rue Salvador Allendé
Garage et café de Lucien DESCATOIRE et de son fils Emile
En face de l'église. Aujourd'hui box pour automobiles et Kébab
Le peintre sur l'échelle est A. HEURTEAUX qui tenait une droguerie au numéro 18 de la rue, entre le fleuriste et la friterie « L'Hambuscade ».

Photo N° 4 : 235 rue Roger Salengro
A gauche en direction de Bourghelles, en face de la ferme l'impasse du CALVAIRE

Photo N°5 : 266 rue Roger Salengro
L'auberge de l'Alouette tenue longtemps par une femme estimée de tous, Marguerite Ménétré plus connue sous le nom de MARGOT. Appelée Auberge de l'alouette car le patron imitait le bruit de ces oiseaux. Aujourd'hui restaurant « La Brocantine ».

Photo N°6 : 77 Place Faidherbe
Ancienne poste et caisse d'épargne. Aujourd'hui une habitation.

Photo N° 7 : 90 rue Aristide Briand
Chez Geneviève Threout épouse Delecour dit le Baron, on y jouait au billard.
Aujourd'hui, estaminet de l'abbaye chez « JACKY » en face de la salle des Fêtes.

Photo N° 8 : 98 rue Gambetta
Successivement bijouterie, institut de beauté et aujourd'hui cabinet d'Antoine POULET, kinésithérapeute

Photo N° 9 : 120 rue Chanzy
Ancien estaminet, le patron était commissionnaire (courtier) en blé, plus tard il devint boulanger

Photo N° 10 : 140 rue Béranger
Ancienne ferme agricole Devyldère - Cromelynk.

Photo N° 11 : 34 rue Béranger
Café « chez Poulin ».
Ancien siège et tunnel d'entraînement pour les archers. Cysoing a eu son Champion de France André Schoendorff

Photo N° 12 : 5 Avenue René Ladreyt
Le château blanc dans le virage au début de l'avenue, en face de la friterie « So Délice », au lieu-dit le pont de pierre.

Photo N° 13 : 34 Avenue René Ladreyt
Ancienne maison de Jean-Baptiste Descatoire, né à Bachy il avait tenu le café « Le Saint Eloi »
En arrivant à Cysoing son surnom était trouvé « Baptiste St' Loi ». Sa passion pour le progrès et la technique en fit un inventeur touche à tout.

Photo N° 14 : 142 à 162 Avenue René Ladreyt
Ancienne fermette et graineterie de Jacques Lefebvre dite « La Fermette ».

Photo N°15 - 101 rue du Courant au Quennaumont
Maison flamande au lieu-dit« les rejets ». anciennement Pillot-Narguet

Photo N° 16 : rue du Général Leclerc au Quennaumont
Vue de côté de L'église du Sacré Cœur de Jésus (1909) remise en état par « les amis du Quennaumont ».



LES BRIQUETERIES DE CYSOING

Par son passé, par sa situation, Cysoing implanté entre deux grandes villes Lille et Tournai, a toujours été un gros bourg vivant et passionnant.

Les anciens parlaient de leur amour de la terre, de la beauté de la plaine toute dorée avant les moissons, de nos prairies, de nos bois qu'il faut garder, protéger, de cette nature qu'il faut préserver.

Ils expliquaient la société traditionnelle où, des siècles durant, nos aïeux ont vécu selon des rythmes qui semblaient immuables puis, la transformation du paysage et de la société dus à l'industrialisation.

LE DÉBUT DU XIXÈME SIÈCLE

Les campagnes de Flandre furent de tout temps un immense atelier de filage pour les tissages jusque vers 1840 quand la filature mécanique et manufacturière l'a emporté sur le rouet. La concurrence des machines fait disparaître une grande partie de l'artisanat des campagnes.

Dans nos villes se créent d'importantes industries textiles. Désormais, l'usine se dresse, striant les horizons de ses hautes cheminées fumantes.

Là où s'implantent des usines, il faut des briques pour leur construction, mais également pour les logements des ouvriers qui vivent souvent dans des taudis.

Le Nord, avec ses vastes étendues de limon argileux permet leur fabrication. C'est la terre nourricière, mais en profondeur elle possède aussi des trésors.

LES BRIQUETERIES

Les briqueteries étaient alors souvent de petites exploitations et se montaient là où on avait besoin de matériaux pour la construction (briques, tuiles, carrelage de terre cuite).

C'était une activité saisonnière ; les terrassiers et les briquetiers y travaillaient en alternance. La belle saison était réservée au moulage des pièces, à leur séchage et à leur cuisson.

Souvent, la saison froide était occupée à l'extraction de la terre et à l'approvisionnement en bois de chauffe qui sera utilisé pour la cuisson dans le four cuit à l'air. Mais, on terrassait en toutes saisons.

EXPLOITATION D'UNE EXTRACTION

L'entrepreneur de terrassement avait auparavant repéré les zones de limon argileux et demandé à des propriétaires de terrain de lui louer leur champ ou leur pâture, en vue d'extraction d'argile. Il pratiquait ensuite un sondage pour voir les différentes couches de limon.

L'accord conclu, les familles des terrassiers contactées pre-

naient place sur le terrain.

La terre végétale était entreposée sur un délaissé de l'argillère en vue d'être remise en place lorsque la campagne de briques sera terminée.

Les briquetiers et les briquetières (briqueteux et briqueteuses) au début du XIXème siècle

L'entrepreneur de briqueterie faisait appel à des « briqueteux » en fonction de ses commandes.

Dès leur arrivée, ils prenaient possession de l'argillère.

Bien organisés, chacun connaissait son boulot.

Prenant la terre du mont, il leur fallait travailler l'argile pour façonner les briques.

On plaçait alors une quantité voulue à l'intérieur d'un grand cadre de bois qui deviendra « l'aire de foulage ». On imbibait l'argile d'eau, puis arrivaient les « piedouleurs » et les « piedouleuses », souvent des femmes qui relevaient leurs jupes et écrasaient de leurs pieds munis de sabots ou de bottines de cuir enduites de suif l'argile humidifiée. Elles étaient souvent aidées par des enfants. A l'aide d'une pelle carrée, elles retournaient la terre jusqu'à l'obtention d'une pâte argileuse. Le limon « piedoulé » devait prendre forme.

LE FAÇONNAGE À LA MAIN

Le limon mis dans des petits moules individuels en bois, était tassé afin d'extraire le maximum d'eau, en vue d'être démoulé. L'argile était lissée sur la face supérieure pour indiquer au maçon le sens de pose. Cette opération était appelée « l'essuyage ».

On transportait les briques fraîchement sorties du cadre de bois sur une planche qui était entreposée sur l'aire de séchage. Ce travail était souvent confié aux femmes.

L'aire de séchage devait être particulièrement ensoleillée et venteuse. On retirait les briques des planches et on les posait sur le sol où, de la paille avait été préalablement éparpillée. C'était le « ressuyage ». Ces briques fraîchement démoulées étaient appelées « briques crues ». Pour pouvoir les manipuler et les mettre « en roll », il fallait attendre qu'une partie de l'humidité se soit évaporée.

Le four de briques cuites à l'air prendra place sur le lieu d'extraction et de façonnage des briques.

Cette méthode a perduré durant des siècles. N'oublions pas que les briques sont issues des quatre éléments : la terre, l'eau, l'air, le feu et ...du savoir - faire des hommes.

L'arrivée des briqueteux, leurs logements, au XIXème et au début du XXème siècle

Les « briqueteux » et « briqueteuses » habitaient sur le terrain d'exploitation dans des logements provisoires, communément

appelés baraquements, fabriqués en bois et placés à des endroits bien précis. Lorsque c'était possible, ces briqueteries étaient situées près d'un point d'eau.

LE FOUR CUIT À L'AIR

Tout ce travail aboutissait à la phase la plus complexe : la cuisson des briques.

Cette tâche était confiée au chef cuiseur qui avait dû acquérir son expérience « sur le tas ». Il n'y avait pas d'écrits expliquant la conception des fours.

Chacun était différent en fonction du nombre de briques qu'il fallait cuire.

Des éléments contraires se rencontraient : le feu, la chaleur, la fumée et le froid, l'air, la pluie. C'était toute une conception, une technique.

Les chefs cuiseurs avaient leurs secrets, mais il leur fallait souvent anticiper. Après tout le travail fourni par l'équipe, on ne pouvait pas rater la cuisson.

L'ARRIVÉE DES SAISONNIERS BELGES

En avril 1850, Napoléon III promulgue la Loi d'Hygiène Sociale qui reconnaît le principe d'insalubrité. Dans les villes fortifiées qui s'industrialisent, l'espace est trop restreint, les pauvres s'entassent dans les courées, les caves et les greniers.

Les agglomérations doivent se développer. Les besoins sont immenses.

La demande a été telle au cours du XIX^{ème} siècle qu'un fort contingent d'ouvriers belges est venue seconder la main-d'œuvre locale.

Cysoing étant en plein essor, les cultivateurs participèrent à l'évolution de la vie. La location d'une partie de leurs terres en vue d'extraction du limon argileux leur permettait d'obtenir des revenus substantiels.

On avait besoin de briques mais aussi de pannes (tuiles) pour couvrir les toitures.

Pendant longtemps une partie des maisons avaient leurs toitures couvertes de chaume.

Les municipalités qui eurent à déplorer de fréquents incendies dus à la combustion facile de la paille, conseillèrent de remplacer le chaume par de l'ardoise ou des pannes.

A Cysoing, le 12 mai 1736, le cysonien Pierre Bernard Wauquier « troublé par des peines d'esprit » mit le feu à sa maison. L'incendie se propagea à vingt et une maisons du quartier du Marais qui furent complètement détruites ; quarante - deux autres furent fortement endommagées et selon la tradition orale trois personnes brûlées. En souvenir de cette catas-

rophe, un monument fut érigé dans le cimetière.

LES PANNERIES DE CYSOING

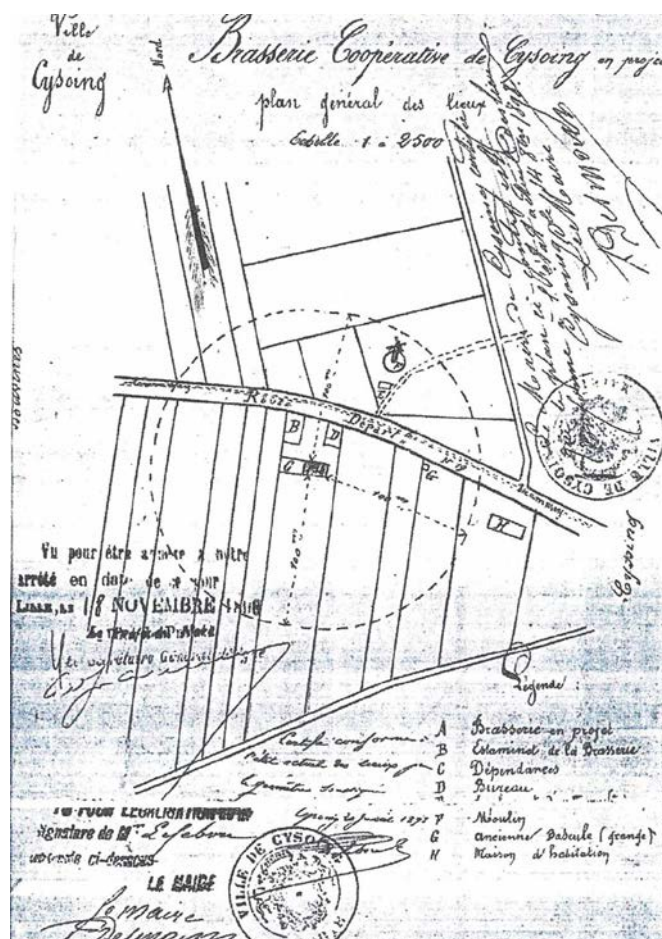
Les principales argilières connues à Cysoing se trouvaient de part et d'autre de la rue Salvador Allendé, en bas de versant de la plaine. En fonction des époques cette rue eut d'autres appellations, notamment : rue des Puiseaux, route de Baisieux, rue Thiers.

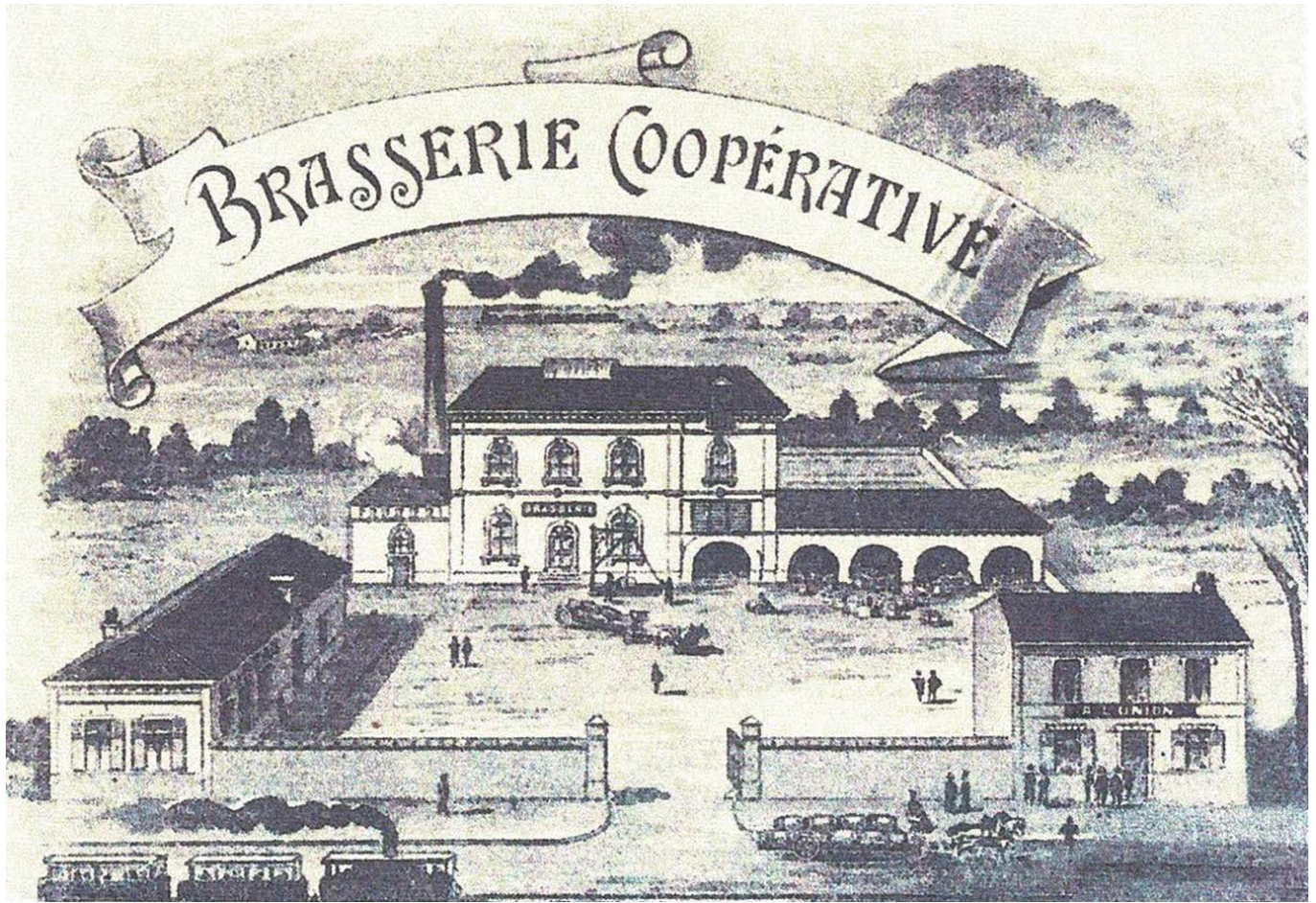
LA FAMILLE TOUSSAINT FUT : FABRICANT DE PANNES DE 1854 À 1860.

Louis François Damide est né le 25 janvier 1815.

Lorsqu'il épouse Adeline Delourme le 17 janvier 1849 il est marchand de grains. Le couple sera fabricant de pannes ainsi que de tuyaux de drainage, de 1859 à 1867.

De 1877 à 1882, Isabelle Desmons Derooy installa sa pannerie et sa briqueterie derrière sa brasserie. On y accédait par la ruelle de Bouvines.





LES BRIQUETRIES DU FOUR CUIT À L'AIR

La famille Deboulonne : Entrepreneurs pour la fabrication de briques de 1854 à 1869.

Ils furent suivis par la famille Hennebelle de 1864 à 1868, la famille Décamps de 1875 à 1883, Michel Macaux en 1883, la famille Défontaine de 1875 à 1914.

Durant plusieurs générations, de 1867 à 1970 les dirigeants de la famille Martin furent entrepreneurs pour la fabrication de briques et entreprise de Gros Œuvre pour le bâtiment, rue Salvador Allendé.

En 1864, Jean Baptiste Hennebelle, né en 1804, crée une briqueterie, mais décède le 27 octobre de la même année. Son épouse Désirée Levêque continuera l'entreprise jusqu'en 1868.

Henri Deboulonne né en 1808 et son frère Louis né en 1810 étaient cultivateurs et habitaient une petite ferme appelée « la ferme Tambour », située route de Baisieux (actuelle rue Salvador Allendé).

Sur leur terrain, dans le prolongement de la ferme, de l'argile fut extraite pour la fabrication de briques de 1854 à 1869.

La ferme fut rasée en 1985. C'est à cet endroit que commence la rue Jean Moulin.

LA FAMILLE DÉFONTAINE. UNE FAMILLE DE MAÇONS BRIQUETEURS ET DE BRIQUETIERS.

Augustin Défontaine né le 16 mars 1842 à Esplechin (Belgique), arriva à Cysoing en tant que maçon briqueteur.

Le 25 novembre 1867 il épousa une cysonienne Constance Bomart née le 12 août 1829.

Le couple a trois enfants : Catherine, Flore et Auguste. Augustin fut entrepreneur de maçonnerie de 1871 à 1923.

En tant que maçon, il sait que pour faire un beau mur, il faut de belles briques. Comprenant que certains chefs cuiseurs et leurs équipes ne font pas toujours du travail de qualité, il prend la décision de devenir entrepreneur de briqueterie.

En juin 1874, il fait une demande en mairie de Cysoing pour avoir l'autorisation d'installer une briqueterie permanente sur sa propriété située le long de la route départementale N°19 (actuelle rue Jean Baptiste Lebas). L'emplacement étant spacieux et éloigné des habitations, l'accord fut accepté par le Conseil Central d'Hygiène et de Salubrité du département du Nord le 31 août 1874.

En août 1898, une demande d'autorisation accompagnée d'un plan pour la création d'une brasserie fait par le géomètre Monsieur Lefebvre fut déposée en mairie. Le 18 novembre 1898, le Préfet du Nord donne l'autorisation à la Société de l'Union, Brasserie Coopérative de Cysoing de construire sa brasserie sur le terrain de l'ancienne briqueterie Défontaine.

Les entrepreneurs de maçonnerie Augustin Défontaine et son fils Auguste la construisent. La Brasserie de l'Union ouvrit ses portes le 1er janvier 1899. Attenante à la brasserie, Augustin construisit une maison pour sa fille Flore.

Le briquetier possédait d'autres terrains à Cysoing, notamment rue Salvador Allendé, à l'emplacement de l'école publique des garçons. Il exploitait un autre terrain près de la brasserie Desmons. On y accédait par la carrière Défontaine, rue

voulut participer à l'aventure.

Aussi, en 1881 en vue de construire un four sur son terrain, il demanda à l'arpenteur Monsieur Lefebvre de lui établir un plan pour faire la demande d'autorisation.

En 1883, Michel Macaux était déclaré entrepreneur de briqueterie.

Cinq maisons prirent ensuite place sur son terrain, face à rue près de sa ferme.

Une famille de saisonniers belges

En 1905, il y avait des dizaines de briqueteries dans la région.

Un simple four était considéré comme une briqueterie.

Ils s'édifiaient donc le plus souvent sur les lieux où se trouve l'argile et où l'on a besoin de ce matériau pour la construction.

On ne s'improvise pas fabricant de briques. Il faut connaître un chef cuiseur et son équipe (souvent saisonniers) qui ont l'expérience de ce travail qui est faite de secrets pour un travail de qualité.

Sur les conseils des maçons, les briques se sont normalisées. Il y a à présent une réglementation et un calibrage de briques en fonction de l'appareillage.

Vers 1910, une famille de saisonniers belges s'installa dans notre cité. Venus d'Heppignies, région de Charleroi, Oscar Prévot et son épouse Emilia Dumont y possédaient une petite ferme. Cela ne suffisait pas pour nourrir la famille, Oscar travaillait également à la mine. Il apprit ensuite le métier de briquetier et devint chef cuiseur.

Chaque année, le 19 mars, jour de la Saint Joseph, il plantait des pommes de terre dans son champ et, dès le lendemain, toute la famille Prévot prenait la route pour Cysoing, en vue d'une campagne de briques.

Venant en train, ils descendaient en gare de Tournai et faisaient la route à pied avec leurs bagages et leurs jeunes enfants : Louis et Emilienne.

Oscar avait attaché sur un bâton ses « guéoles à mouchons » (cages avec ses pinsons) qu'il portait sur son épaule. Dans l'autre main il tenait dans un panier son coq de combat.

Il était surnommé Oscar Mouchon.

Ils étaient accompagnés par les sœurs d'Emilia : Julia et Zélia Dumont, ainsi que par d'autres heppinois.

Tous venaient pour une campagne de briques qui s'achevait mi-septembre.

Leur briqueterie était installée sur l'argilière du Plaimont, près du cours d'eau « le ruisseau », à l'angle de la rue de Tournai et de la rue de Lannoy, actuel Secteur Duclos Lassalle.

Pas de distraction la semaine, seul le travail comptait.

Un travail dur, pénible, lourd, harassant. On ne comptait pas ses heures.

UN MOMENT DE DÉTENTE

Le dimanche était le seul jour où il était permis de souffler.

Les femmes sortaient leurs plus beaux vêtements et partaient à la messe.

Oscar s'était occupé de mettre du combustible dans le four, de surveiller la cuisson des briques et, le travail fait lorsqu'il se sentait tranquille, lui aussi partait dans Cysoing.

Il aimait la gaité, l'animation qui y régnait. C'était un monde extrêmement vivant, chaleureux, convivial. Les rues étaient bordées de petits commerces où l'on trouvait tout ce dont on avait besoin, de fermes où l'on allait chercher le lait chaque matin. Tout ce petit monde se côtoyait, s'entraidait.

Mais, où allait Oscar ? pourquoi emmenait-il ses cages ?

A cette époque, il y avait des concours de chants de pinsons et il était tellement fier de ses oiseaux. Les pinsons des vergers des Ardennes sont prodigues dans leurs modulations. Le chant comprend un prélude, un roulement : Rriipt, psi, psi, psi, psi, psi et une finale : thgithgiuwi. Un bon pinson peut lancer son chant six cents fois en une heure.

Après-midi, c'est en famille que tous partaient vers le gallo-drome où l'estaminet qui ce jour-là faisait battre les coqs. Oscar était sûr que son Hector serait vainqueur.

Comme tous les coqueux, il avait une profonde affection pour son coq. Oscar était admiratif devant sa fougue au combat, fier de son courage face à l'adversaire, heureux de son endurance.

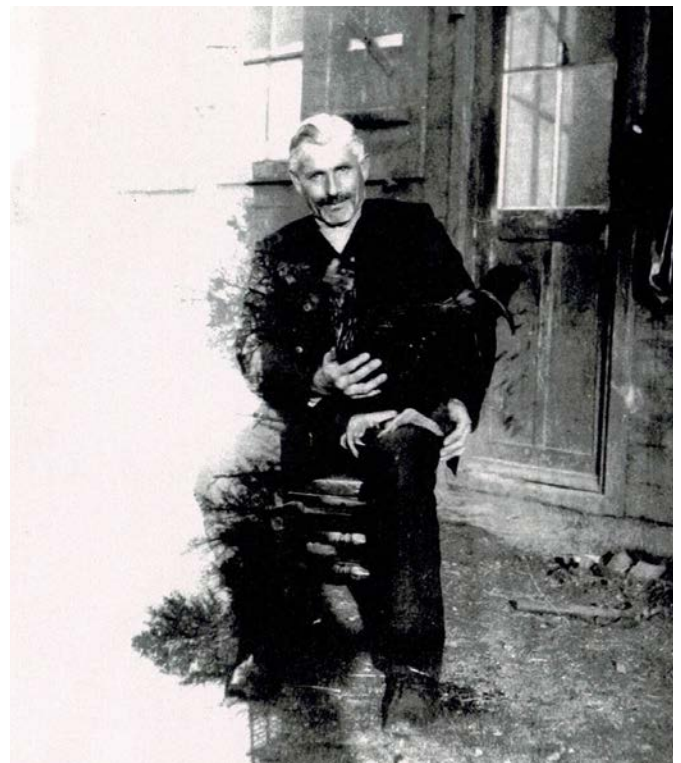
Une partie de la famille Prévot Dumont s'installa à Cysoing et y fit souche.

C'était une époque de bonheur, mais 1914 arriva.

La briqueterie continua de fonctionner mais sous la direction des allemands qui s'y étaient installés. Ils avaient besoin de briques pour les fortifications de leurs tranchées. Le personnel se vit obligé de travailler pour l'envahisseur.

A suivre

Alain Rouillard



Oscar Prévot et son coq devant son baraquement.



Le four à briques cuites à l'air d'Oscar Prévot et son équipe de saisonniers -briquetiers.

TERRE D'HIVER,

DE CLOVIS SERGEANT, POÈTE CYSONIEN

L'hiver fêtait partout son entrée dans le monde,
Et son pâle linceul enveloppait nos toits,
Le vent furieux, rageur, continuait sa ronde,
Soufflant encore plus fort sur nos cœurs aux abois.

Les petits des humains aventurés dans l'ombre
Chancelaient bien souvent à tout caillou pointu.
La mesure sans feu glissait dans la pénombre
Et le chant des mamans un moment s'était tu.

Tous les phares du monde éteignaient leur lumière,
Et sur l'océan glauque un fantôme planait.
Un gel tenace et dur entrebâillait la pierre,
Et le soir, sur les morts, lentement descendait.

La grille du vieux parc rouillait dans le silence,
Et les troncs élancés pleuraient leurs frondaisons.
L'antique banc moussu rappelait la présence
Des amants de jadis aux baisers polissons.

La terre aussi pleurait sur sa peau triste et nue,
Car la graine sacrée avait fui de son sein.
Le ciel baissait encor le dôme de sa nue
Et les nuages noirs s'y glissaient à dessein.

On ne désirait plus qu'une place près de l'âtre
Et le rond de la lampe au plafond jaunissant.
C'est le repos des gueux et le chant des marâtres
Dans les foyers sereins où jouaient les enfants.



RANDO VÉLO

L'ADAV et la ville de Cysoing vous invitent à randonner à vélo le dimanche 12 septembre au départ du parking derrière la salle des fêtes de Cysoing, pour deux parcours différents.

- un parcours de 20 kms départ 9 h 30, retour vers 11 h 30
- un parcours de 50 à 60 kms départ 9 h 30, retour dans l'après midi. Prévoir un pique-nique.

Pour les deux parcours, il est préférable d'avoir des VTC (pas de vélos de routes), casques. Respect des mesures sanitaires..

Les enfants sont bienvenus avec un accompagnateur adulte.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOUS INSCRIRE PAR EMAIL :
clepoutre@nordnet.fr | catherine.luchier@laposte.net



Parcours 20 kms map data © OpenStreetMap



NOUVEAUX TERRAINS DE PÉTANQUE

Les nouveaux terrains de pétanque situés près de l'ancien stade, chemin des Nomères, sont presque terminés.

Retrouvez le club de pétanque à la rentrée, lors du forum des associations du 4 septembre prochain.



FOOTBALL



Pour la saison 2021-2022 Le club de Cysoing ouvre les portes du Stade Jean Tiquet !

BABY FOOT
Dès 4 ANS
Samedi 10h - 11h

Débutants
U6 - U7 - U8 - U9
Mercredi 14h - 15h30
Samedi 10h-11h30

U10/U11
Lundi 17h45 - 19h15
Mercredi 16h - 17h30

U12/U13
Mardi et Jeudi
17h15 - 18h45

U14/U15
Mardi et Jeudi
18h - 19h30

U16
Mercredi et
Vendredi
18h30 - 20h

U17/U18/U19
Mercredi et
Vendredi
18h30 - 20h

Séniors
Mardi et
Jeudi
19h - 20h30

Vétérans
Vendredi
20h - 21h30

VIENS VIVRE TA PASSION AU CLUB DE CYSOING



Contacte nous vite au !
Samuel Cordier 06.66.95.72.78
Arnaud Séverin 06.74.35.49.50



Club partenaire
du LOSC



RÉTROSPECTIVE EN IMAGES

LES CÉRÉMONIES

Retrouvez la vidéo de la cérémonie
du 14 Juillet en scannant ce QR code



Le 1er Mai



Le 14 Juillet



Le 8 Mai

LES MARIAGES



Astrid et Kévin



Capucine (fille de Marion Dubois 1er adjointe) et Simon



Chrystelle et Antoine



Fabienne et Michel



Francesca et Frédéric



Laurence et Eric



Noces d'Or du Docteur Daniel DUMORTIER et Marie-Catherine GEOFFROY, parents de Monsieur le Maire

LES ENFANTS



Spectacle de fin d'année - St Joseph le 02/07



Foire aux jeux - école St Exupery le 26/06



Carnaval école St Exupery le 19/03



Collecte alimentaire par les CME le 19/06



Distribution des bouquets aux mamans de l'année



ÉCOPATURAGE



Visite de Cadichon - école St Exupery le 15/06



Carnet rose chez les moutons

WEO FILME À CYSOING



Sélectionnée pour concourir au plus beau marché de France, le mardi 30 mars, la chaîne régionale WEO est venue à Cysoing pour filmer le marché et présenter la commune.

En effet, l'émission « Merci pour l'accueil » se promène dans les villages et villes de notre région. Sa présentatrice Anouk Winberg s'est posée à Cysoing pour filmer le marché, parler des projets de développement durable menés par la ville avec Monsieur le Maire. Pascal Boileau explique la démarche éco pâturage qui a fait son apparition sur certains terrains de la ville et le rucher partagé qui initie à l'apiculture.

Laurent Poullart, enseignant à l'école Yann Arthus Bertrand, précise la manière de sensibiliser les élèves au jardinage, à la gestion des déchets, un projet qui permet aux enfants de mettre les mains dans la terre et de comprendre le processus de la nature.

Retrouvez la vidéo en deux parties sur la page suivante :

<https://www.weo.fr/video/merci-pour-laccueil-la-ville-de-cysoing-mise-sur-le-developpement-durable/>

<https://www.weo.fr/video/merci-pour-laccueil-le-marche-de-cysoing-et-les-projets-de-la-ville/>



QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS

LES JOUETS VOYAGEURS

C'est entre Ozela et Vyana (ancien local de l'ADAR) que Coralie a installé Les Jouets Voyageurs. Une petite boutique lumineuse qui propose une belle sélection de jouets pour les enfants de 0 à 10 ans, du matériel de loisirs créatifs et des jolis cadeaux de naissance pour tous les budgets.

En plus de la vente, la boutique propose des formules de location de jouets sans engagement de durée. Il est ainsi possible de louer les jouets de son choix tout en gardant l'esprit tranquille avec la garantie casse incluse. Et en cas de coup de cœur, vous pourrez acheter le jouet loué en bénéficiant d'un tarif privilégié. Un bon moyen d'assouvir la curiosité des enfants avec des jouets adaptés à leur âge, sans trop accumuler !

Une dizaine de familles cysoingiennes ont déjà adopté ce nouveau service de location : lorsqu'elles retournent un jouet, celui-ci est remis à neuf pour avoir une nouvelle vie. Une démarche zéro-déchet qui a permis à la jeune entreprise d'obtenir la labellisation ESS qui reconnaît son engagement en faveur de l'environnement.

Rdv en boutique ou sur le site internet des Jouets Voyageurs pour découvrir la sélection des jouets proposés.

La boutique propose également l'organisation clés en main de fêtes d'anniversaires pour les enfants de 2 à 10 ans (décoration, animations...)

POUR TOUTE INFORMATION

Les Jouets Voyageurs
98 rue Roger Salengro - Cysoing
Tel. 07 66 85 55 80

Du mardi au samedi de 10h à 13h30
puis de 14h à 18h30
Le dimanche de 10h à 12h30.

www.lesjouetsvoyageurs.com
Actualités Facebook et Instagram :
@lesjouetsvoyageur





DU NOUVEAU CHEZ TROISIÈME VOYELLE !

Isabelle vous proposera dès septembre, un corner épicerie fine qui rejoindra la sélection de produits ! Toujours le même credo : du français et de la qualité !

POUR TOUTE INFORMATION

Troisième voyelle

54 place de la République - 59830 Cysoing

Du mardi au jeudi : 10h-12h30 / 14h30-18h30

Le vendredi et le samedi : 10h-12h30 / 13h30-19h

Le dimanche : 10h-12h30

Rendez-vous également sur www.troisiemevoyelle.fr ou sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram @troisiemevoyelle

DES NOUVELLES DE NOTRE BOULANGERIE DE CENTRE-VILLE

Après deux ans et demi, nous sommes ravis de retrouver notre boulangerie du centre.

Voilà à quoi va ressembler le corner restauration rapide de la boulangerie Pains et Gourmandises qui rouvre ses portes **début octobre prochain**. Vous y retrouverez Alizée et Jonathan des Songes accompagnés d'une nouvelle équipe de 6 personnes, dont un boulanger et un cuisinier.

Pains et Gourmandises By Les Songes, c'est avant tout une boulangerie pâtisserie traditionnelle. Le comptoir pains et viennoiseries fabriqués quotidiennement sur place mais pas que. Quelques places assises, un espace traiteur, des soupes, des quiches, des plats à emporter, le tout fait maison et cuisiné sur place. La boulangerie sera ouverte du mardi au dimanche.





REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE

POURQUOI LANCER CE PROJET ?

Améliorer la qualité des places (République et Faidherbe) pour favoriser l'attractivité commerciale et diversifier les aménagements selon les modes de déplacement (pour automobiles, vélos ou piétons).

A ce jour, nous collectons les avis !

ENQUÊTE AUPRÈS DES COMMERÇANTS

(41 commerces et services, sédentaires sont interrogés)

QUELLE PERCEPTION ONT-T-ILS DU CENTRE VILLE ?

Perception d'un centre concentré, dynamique et vivant, où les habitants peuvent tout faire à pieds. Ils regrettent le départ de certains services de la mairie, qui génère incontestablement de l'attractivité.

Il trouve que la place manque d'identité en devenant de plus en plus « routière ».

Ils qualifient le centre-ville de « vieillot », « peu esthétique », « sale », « trop minéral », « engorgé de voitures » (même si le stationnement est une préoccupation majeure, ils reconnaissent l'impact négatif de l'automobile sur la qualité du centre bourg).

La ducasse (organisée 2 fois l'an), est perçue comme impactant négativement l'activité et le chiffre d'affaires des commerçants, alors qu'elle est très peu fréquentée. Ils expriment le souhait qu'elle soit déplacée ailleurs dans la ville.

Quant aux marchés, ils distinguent celui du mardi à la fréquentation plus âgée, à celui du dimanche à la population plus jeune et familiale. Les marchés génèrent du chiffre d'affaires, et amènent quelques contraintes (réduction du stationnement et problème de propreté urbaine).

Les marchés pourraient avoir plus d'animations.

QUELS USAGES SONT ATTENDUS ?

Suivant l'activité commerciale, les besoins sont :

Être bien visible, occuper l'espace public (et notamment pour les terrasses des cafés/restaurants), être accessible rapidement et facilement, besoin de stationnement accessible et de longue durée, besoin d'emplacements équipés, des parkings « en poche » illimités dans le temps, du stationnement en zone bleue pour les places, places en dépose-minute pour les commandes à emporter, places réservées aux livraisons, disposer d'une aire de poubelles (TRI de gros volumes, verre). Certaines activités demandent des allées et venues. Pour ces cas de figures (agents immobiliers, courtiers, auto-écoles) le souhait serait d'avoir des places réservées et illimitées.

Même demande pour les banques et agences de voyage.

Les commerçants du marché ont besoin d'espace libre le matin quand ils arrivent, de bornes électriques pour certains, de containers dédiés pour les déchets

SUGGESTIONS EXPRIMÉES

Préserver le tissu commercial en ayant un contrôle sur les loyers et en évitant les cellules commerciales de périphérie. Attirer les commerces « qualitatifs » comme les commerces de bouche, restaurants, primeur bio, épicerie fine, magasins de vêtements et chaussures (pour homme, enfants, sport), de décoration, de bricolage ou cordonnier. La clientèle de Cysoing a un pouvoir d'achat élevé.

Créer davantage d'animations (par les commerçants eux-mêmes et avec le soutien des collectivités)

(bons cadeaux, bons d'achats, poste de manager de centre ville, publicités...)

Opter pour une politique de stationnement adaptée. Ici, les avis divergent entre ceux qui veulent piétonner le centre (plus adeptes des voies douces) et ceux qui veulent garder le stationnement sur les places ou ceux qui acceptent de se garer sur les parkings autour du centre (Ex : celui de la salle des fêtes, République et Faidherbe) et ceux qui souhaitent se garer impérativement sur les places.

Il ressort 3 maîtres-mots pour le projet :

VERDURE-STATIONNEMENT-CONVIVIALITÉ

ENQUÊTE DE ROTATION DE STATIONNEMENT POUR LE CENTRE BOURG

Mesurant l'importance de la problématique concernant le stationnement, et même si l'avancement de l'étude s'en trouve pour le moment différé, la ville a fait le choix de lancer une étude de rotation de stationnement pour le centre ville. Qu'est-ce qu'une enquête de stationnement ?

L'enquête de rotation consiste à suivre heure par heure la présence de véhicules repérés par leur numéro d'immatriculation. Elle vise à mieux connaître les durées de stationnement selon les moments de la journée ou de la semaine, les fréquentations.

RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION PROGRAMMÉE MI-OCTOBRE

A l'issue de l'enquête de stationnement, nous souhaitons organiser vers la mi-octobre, une réunion publique pendant laquelle nous vous exposerons l'avancement de toutes ces réflexions puis dans un second temps, nous vous donnerons la parole dans le cadre d'un atelier « Table ronde ».

Nous comptons sur vous !

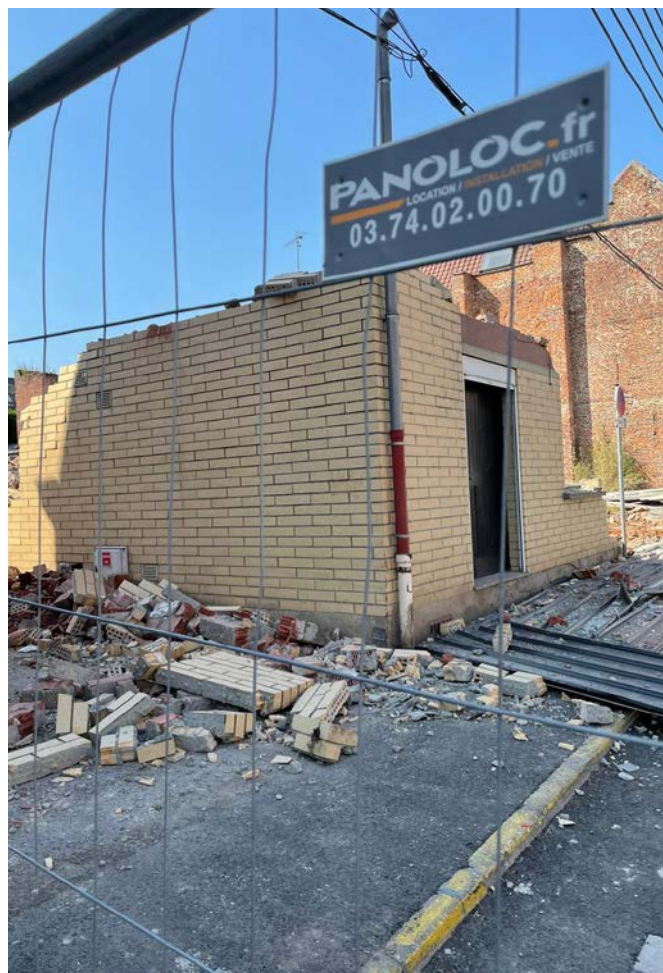
TRAVAUX D'ÉTÉ

Le programme d'amélioration de notre réseau d'eau se poursuit.

Les travaux de la première zone NOREADE sont terminés (remplacement de 320 mètres linéaires de canalisations rue Jean Baptiste LEBAS). Le 26 juillet, les travaux de la zone 2 ont commencé, ces derniers consistaient à la rénovation de 35 branchements et de 3 raccordements d'eau potable et la création d'un nouveau réseau afin d'améliorer hydrauliquement le transit des eaux usées et pluviales au niveau du carrefour du centre-ville.

Ce programme se poursuit du 15 septembre au 15 octobre sur la rue Voltaire avec la pose de 120 mètres linéaires de nouvelles canalisations et la rénovation des branchements (zone 3) et se finalisera du 15 octobre au 15 novembre par le remplacement de 90 mètres linéaires de canalisation et la rénovation des branchements sur la Place Faidherbe (zone 4). Et d'autres travaux ont avancé : la FEAL (Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille) a commencé les travaux d'effacement des réseaux (lignes électriques, lignes téléphonique...) autour des Places de la République et Faidherbe.

Enfin, la démolition de l'ancienne caserne des pompiers du centre-ville est terminée, et offrira bientôt une nouvelle zone de stationnement à proximité de nos commerces.



Bientôt un nouveau parking



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC DU CHÂTEAU DE L'ABBAYE

Deux études complémentaires ont démarré en parallèle. Compte tenu des périmètres de protection inhérents au secteur, (au titre des Monuments Historiques pour la DRAC et de la préservation des sites pour la DREAL), le projet sera soumis aux avis et autorisations de ces services respectifs, tout le long de son élaboration.

La première étude s'intéresse au réseau hydraulique très présent sur le site et ses abords (propriétés privées) et d'un enjeu majeur pour le projet.

Alimentés en amont, par le riez de Bourghelles, les deux viviers du parc, s'ils se présentent comme des éléments de valorisation du parc, participent incontestablement à la fonction de régulation des crues pour ce site situé en zone humide. En aval, un réseau d'étangs, de riez, d'écluses et de fossés, a pour vocation de canaliser l'écoulement des eaux, d'en réguler le débit en cas de forte crue.

L'étude cherchera à comprendre le fonctionnement du circuit, évaluer ses dysfonctionnements. L'objectif étant à terme de remettre en circuit les fossés aujourd'hui à sec (par exemple, le fossé qui longe l'ancien mur d'enceinte de l'abbaye) pour retrouver l'équilibre écologique du site et définir pour le futur un mode de gestion optimisée.

La deuxième étude, menée par l'agence de paysage Philippe Thomas s'appuie sur la qualité exceptionnelle du parc, sa « charge historique » à valoriser.

Quatre secteurs principaux identifiés correspondant à 4 périodes de la longue histoire du domaine de l'Abbaye composeront les 4 séquences majeures du parc.

Pour chacune d'elles, l'aménagement cherchera à exploiter les traces du passé.

- Situés sur l'ancien site de l'église abbatiale, les « jardins de l'Abbaye » (angle des rues de Fontenoy et Aristide Briand) seront évocateurs du riche passé de ce site qui a vu au IX^e siècle, s'élever l'abbaye Saint Calixte. Révélant dans ses contours, l'ancien tracé historique, cette partie « isolée » du parc restituera l'ambiance des jardins clos et des jardins des simples du moyen-âge, où l'on pouvait cueillir les plantes médicinales au pouvoir de guérison vertueux.

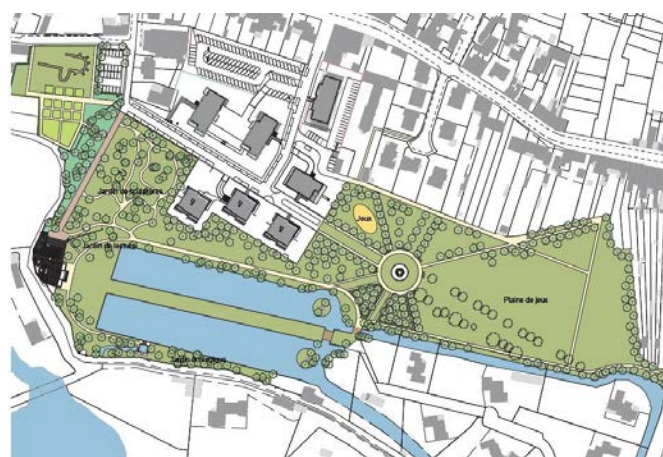
- La période romantique du XIX^e a vu « fleurir » dans les parcs, les Fabriques (ou Folies). Voilà ce que propose la séquence d'accès au château (sur la gauche). C'est au détour du chemin pittoresque qui la traverse, que l'on pourra découvrir grottes, glacières, petit pont et pourquoi pas, des expositions de



Réseau hydraulique du parc et ses abords



Plan du XVII^e sur cadastre actuel



Jardin médiéval Ferme Bois Richeux



Sculpture contemporaine « Tâches de couleurs »



Deux versions pour le marquage d'une allée



Panneau d'interprétation



Panneau d'interprétation



Chemin qui longe le mur d'enceinte de l'ancien site monastique

sculptures contemporaines.

- Au XVIIIe, le parc compose avec ses 2 viviers une belle perspective sur le château.

Recomposer la limite nord, côté nouvelle frange bâtie, permettra de proposer une transition plus douce entre ces deux secteurs, aujourd'hui en opposition.

- Le secteur de la Pyramide s'est vu au XVIIIe magnifié par les grands tracés caractéristiques de l'époque. Le tracé de la rue Louis XV le rappelle.

Cette partie du parc plus ouverte sur la ville marquera la transition entre passé et présent, composition classique (pour valorisation de la Pyramide) et nouvel espace public polyvalent dédié aux jeux libres et manifestations festives.

Pour permettre de mieux comprendre les ressources de ce site remarquable, la ville a demandé à l'équipe de Maîtrise d'Oeuvre (Agence de paysages P. Thomas et B. Stopin architecte du patrimoine), de proposer un parcours pédagogique tout public.

Des panneaux d'interprétation jalonnent le parc au gré des allées, et renseigneront sur ses multiples facettes : rôle écologique (biodiversité, maintien des zones humides et des cours d'eau), patrimoine végétal, patrimoine historique, lieu de promenade mais aussi de rencontres, espaces de jeux pour Tous,....

Ces panneaux seront aussi de réels outils, support pour la mise en place d'ateliers dans le cadre des enseignements scolaires.

Enfin, il est à souligner que le parc du château de l'Abbaye est indissociable du chemin qui longe le mur d'enceinte de l'ancien site monastique.

Aussi, la ville ne conçoit pas la requalification du parc sans la réouverture de ce chemin emblématique, aujourd'hui fermé pour raison de sécurité.

Sa réfection devra assurer la sécurité des promeneurs, donner à lire la continuité de cette enceinte historique, assurer l'intimité des riverains.

A l'image d'un livre ouvert, le parc ne deviendra-t-il pas la plus belle pièce à lire de notre future médiathèque ?



TRAVAUX AU CHÂTEAU DE L'ABBAYE

Lancés en juin dernier, les travaux au Château de l'Abbaye progressent sous la conduite de la maîtrise d'œuvre.

Treize mois de travaux seront nécessaires pour finaliser le projet qui, rappelons-le, consistent en la création d'une bibliothèque-médiathèque-mairie comprenant l'actuel château, les communs et une extension en verre et acier en façade nord (façade que l'on voit depuis la grille d'entrée).

Un panneau de chantier a été posé à l'entrée du parc, reprenant les douze lots de l'appel d'offre travaux, pour un montant total de 2.561.522,39 € H.T., budget proche des prévisions de la Municipalité.

Après la phase d'un mois d'installation de chantier (du 17 mai au 17 juin) qui consistait en la création d'une piste d'accès, la pose de la base vie et la mise en sécurité du site, l'entreprise Septentrionale titulaire du lot « gros œuvre étendu », le plus important de l'appel d'offre, a pu commencer à intervenir.

Les interventions les plus visibles consistent en la suppression des cloisons existantes à l'étage, ce qui permet de mieux apprécier le volume de ce niveau, la protection des éléments de décor qui seront maintenus sur place au rez-de-chaussée haut et au terrassement avec décapage des murs au sous-sol (rez-de-chaussée bas), ainsi que la suppression du petit escalier qui permettait d'accéder du sous-sol au rez-de-chaussée haut, un nouvel escalier sera recréé à l'emplacement de celui qui existait avant les transformations réalisées au début du 20ème siècle, dans la partie arrière du château. Enfin, les caves des communs ont été comblées, permettant de rattraper le niveau de la cour et du rez-de-chaussée bas du château, lesquels seront, dans le projet final, au même niveau que l'extension.

A noter que certains éléments de décor sont réapparues à la faveur de la dépose de coffrages, notamment dans la pièce centrale du sous-sol.

Un prochain point d'avancement sera fait lors du prochain bulletin municipal.

1 UN ALBUM DE PHOTOS DU CHÂTEAU ET DE SON PARC A ÉTÉ RETROUVÉ RÉCEMMENT.

Parmi les trésors d'archives ressurgit récemment du passé, un album de photos datant d'environ 1880 a été retrouvé et vendu aux enchères dans une salle des ventes à Paris. La petite vingtaine de photos qui composent l'album sont assez exceptionnelles et d'une remarquable qualité puisqu'elles offrent des vues inédites du parc et du château, dans son état d'avant les transformations réalisées par Léonce Hainez pour le compte de M. Noblet, propriétaire au début du 20ème siècle ou encore par l'architecte Maillard de Tourcoing à la demande de la famille Ernoul.

En 1880, le propriétaire était Monsieur Jean-Marie-Albert Pérot, propriétaire de 1871 à 1889, l'une de ses deux filles était l'épouse du Sénateur-Maire de Lille Géry Legrand (que l'on voit peut-être sur certaines photos de l'album).

2 VISITE DE MADAME SIMONNE ERNOULT, NÉE AU CHÂTEAU EN JUILLET 1921.

La famille Ernoul-Heidsick, composée d'un couple et ses... 10 enfants, a occupé le château d'août 1919 à 1943. Cette famille d'industriels dont les noms évoquent les grandes familles du Nord et de la Marne avaient jeté leur dévolu sur cette vaste propriété qui fut pour elle « un paradis » selon les termes employés par l'un des enfants, Luc Ernoul, décédé l'année dernière à l'âge de 101 ans. À l'occasion de ses 100 printemps, l'une de ses sœurs encore vivante, Simonne Couët-Ernoul est revenue dans la maison de sa jeunesse, en juin dernier. Encore vaillante et capable de monter une partie des escaliers, elle a partagé ses souvenirs d'enfance avec Monsieur le Maire, lui confiant même que son futur bureau était à l'emplacement de sa chambre à l'époque !



2



Anciennes moulures mises au jour



Démolition des cloisons récentes à l'étage



Emplacement du futur escalier d'accès sous-sol / rez-de-chaussée



Façade nord



Panneaux solaires en toiture



Vue d'ensemble de la façade Est



Hall d'accueil

L'EHPAD : LIVRAISON IMMINENTE

La construction du nouvel EHPAD s'achève en ce mois de septembre après presque deux années de travaux.

Les résidents intégreront leur nouvel établissement les 18 et 19 octobre prochains. Dans nos précédents numéros, tout ou presque a déjà été dit sur ce bâtiment exemplaire en terme d'inclusion et de développement durable.

Il va permettre une meilleure prise en charge des résidents et offrira la possibilité aux familles aidantes de bénéficier d'un accueil de jour.

Les deux unités de vie Alzheimer ont été conçues pour un meilleur bien-être des résidents concernés par cette maladie dégénérative. Par ailleurs, un PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) permettra aussi aux résidents ayant des troubles du comportement modérés d'être accueillis dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités.

Le personnel de la structure (un peu moins de 69 équivalents temps plein) jouira de locaux plus adaptés et confortables permettant d'améliorer sensiblement les conditions de travail.



Aire de jeux pour les enfants qui sera ouverte aux familles



Boulodrome ouvert à tous



Vue de l'entrée de l'EHPAD



Les élus et bénévoles venus visiter pendant les travaux

SNC PÉVÈLE CAREMBAULT

des bénévoles à l'écoute, pour vous aider dans votre projet professionnel

Fondée en 1985, SNC est une association loi 1901 qui propose à des chercheurs d'emploi un soutien humain personnalisé, grâce à un réseau d'accompagnateurs bénévoles à travers toute la France.

Une équipe de bénévoles de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est à l'écoute des chercheurs d'emploi en Pévèle Carembault.

Les locaux mis à disposition par les communes en Pévèle Carembault permettent de réaliser les entretiens dans un climat calme et de confidentialité, à un rythme adapté aux besoins des personnes, et toujours en « trinôme » : le chercheur d'emploi et un binôme de deux accompagnateurs.

**Chercheurs d'emplois...
N'hésitez pas à nous contacter !
groupe.pevele@snc.asso.fr**

Victoria Massart
Groupe SNC Pévèle-Carembault
Tout savoir sur www.snc.asso.fr



SNC EN QUELQUES MOTS ET CHIFFRES

2 500 demandeurs d'emploi accompagnés par 1 400 membres bénévoles répartis dans **120 groupes locaux de solidarité**,

- **un taux d'issue positive de 62 %** en fin d'accompagnement,
- la **création et le financement d'emplois solidaires** pour des chômeurs de longue durée, grâce au **soutien de 3 000 donateurs**,
- l'**accompagnement personnalisé** de chaque chercheur d'emploi, **par deux membres bénévoles de l'association aussi longtemps que nécessaire** (binôme SNC),
- **un soutien méthodologique** pour reconstruire son projet professionnel et orienter ses recherches,
- des valeurs telles que **l'écoute, le soutien humain et l'aide à la reprise de confiance**, fondatrices du groupe,
- des **rencontres de candidats en binôme** en général **deux fois par mois**,
- une **complémentarité avec les dispositifs du service public de l'emploi et de l'action des autres acteurs du territoire** (associations, centres d'action sociale, Pôle emploi, mairies, etc.),
- une association **apolitique et areligieuse**,
- **un plan de formation spécifique** proposé aux membres accompagnateurs par l'association.



Meilleure année.

CETTE ANNÉE PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISÉS
POUR AIDER LES PERSONNES VULNÉRABLES
Faites un don sur fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**

La Fondation
de toutes les causes

Pour lutter contre l'isolement au moment des fêtes de fin d'année, la Fondation de France soutient depuis près de 20 ans, partout en France, des actions de solidarité pour les personnes isolées et démunies.

Chaque année, les réveillons de la solidarité permettent ainsi à près de 25 000 personnes de participer à un moment de convivialité et de recréer des liens sociaux avec des bénévoles, des habitants, des voisins ou encore des commerçants... Initiées par des associations de quartier, ces actions associent les personnes vulnérables à la préparation de l'événement et les aident ainsi à retrouver

leur dignité et le bonheur de se sentir utiles. Indépendante et privée, la Fondation de France ne peut agir que grâce à la générosité de ses donateurs. C'est pourquoi pour cette année encore, être au rendez-vous de la solidarité et offrir un réveillon à ceux qui n'en ont pas, elle lance un appel aux dons*.

***Don en ligne sur fondationdefrance.org ou par chèque libellé à l'ordre de « Fondation de France - Réveillons de la Solidarité », adressé à : Fondation de France - 60509 Chantilly Cedex.**

Les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction d'impôt de 66 % de leur montant.

DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) AU PLAN LOCAL D'URBANISME INTER- COMMUNAL (PLUI)

Une petite révolution a eu lieu ce 1er juillet 2021 : la compétence qui régit le droit des sols a été transférée à la Communauté de Communes Pévèle Carembault. C'est en effet la loi « pour l'accès au logement et un urbanisme rénové » (dite loi « ALUR ») du 24 mars 2014 qui avait prévu ce transfert de compétence des communes vers l'intercommunalité à compter du 1er janvier 2021 puis reportée au 1er juillet 2021 ... sauf opposition d' « au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population », dans les trois mois précédant l'échéance. Concrètement, pour la CCPC, il aurait fallu qu'au minimum 10 communes représentant un peu moins de 20.000 habitants s'opposent à ce transfert pour que la compétence PLU reste communale.

Ainsi les communes pouvaient, à compter du 1er avril, et jusqu'au 30 juin, s'opposer à ce transfert par délibération de leur Conseil Municipal, l'absence de délibération valant accord tacite de transfert.

Si le Conseil Municipal de Cysoing s'est prononcé à l'unanimité pour ce transfert lors de sa séance du 28 avril, ça n'a pas été le cas de six communes du territoire communautaire qui ont expressément voté contre.

Le PLU traduit spatialement le projet politique d'une Municipalité en terme d'évolution démographique, d'offre d'habitat, d'offre d'équipements, de développement économique, de préservation des espaces naturels ou agricoles pour ne citer que quelques exemples et l'on peut donc aisément comprendre les réticences, à priori, d'un certain nombre d'élus sur le sujet.

Afin de mieux cerner les enjeux et les conséquences de ce transfert de compétence, nous avons interviewé Benjamin Dumortier, notre Maire, également Vice-Président de la CCPC en charge de cette compétence et de l'Aménagement du Territoire.

Isabelle Lepers : *Monsieur le Vice-Président, pouvez-vous nous expliquer les contours du transfert de compétence PLU au niveau de l'intercommunalité et ses conséquences pour notre commune et pour les Cysoniens ?*

Benjamin Dumortier : *Même si c'est la loi qui nous a finalement poussé vers ce transfert de compétence, je suis pour ma part convaincu depuis de nombreuses années de l'intérêt d'exercer à une échelle supérieure, la gestion du droit des sols. En effet, l'aménagement du territoire implique la prise en compte d'enjeux globaux qui, bien souvent, dépassent les frontières du territoire communal. Plaçons nous tout d'abord du point de vue du citoyen : la plupart du temps, encore plus en milieu périurbain ou rural, pour les activités quotidiennes*

(apprentissage, travail, consommation, loisir...) les limites de la commune sont très souvent franchies : on va chercher la réponse à son besoin là où elle existe.

Même si l'on ne prétendra pas offrir la totalité des services au sein d'un seul territoire quel qu'il soit, l'idée est de travailler sur les complémentarités entre les communes et penser les réponses aux besoins non plus individuellement, mais collectivement.

Du point de vue des élus, nous avons à répondre à des enjeux de mobilité, d'environnement, d'habitat, de développement économique, de préservation des espaces naturels et agricoles, ou encore de valorisation des paysages. Par ailleurs, ces différentes compétences, ces différents champs d'actions, sont partagées entre les communes et l'intercommunalité, ce qui implique une bonne articulation entre la gestion de l'urbanisme et l'exercice de ces compétences sur le terrain. Ainsi, avec le PLUI, nous pourrions mieux concilier les différents enjeux de nos territoires communaux et intercommunal.

Enfin, du point de vue de l'Etat ou de nos partenaires institutionnels (Région, Département, Conseil Syndical du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), ARS, DDTM...), nous devons répondre aux problématiques qui s'imposent à notre territoire : préservation de la biodiversité, lutte contre les phénomènes climatiques (inondations, retrait-gonflement des argiles), préservation de la ressource en eau, lutte contre la pollution, réduction de la consommation foncière (nous allons devoir tendre vers le « zéro artificialisation »), production d'énergie renouvelable etc..

IL : *Dès lors que la compétence PLU n'est plus détenue par la commune, pouvez-vous nous expliquer comment les élus municipaux pourront mettre en œuvre leur programme municipal si c'est l'intercommunalité qui élabore le nouveau document pour les 38 communes.*

BD : *Afin d'établir des règles de travail entre les communes et l'intercommunalité, Luc Foutry, Président de la CCPC, a proposé qu'une charte de gouvernance régissant les rapports entre les communes et l'intercommunalité, soit adoptée préalablement au transfert de compétence. Un groupe de travail composé de six Maires et de moi-même, avons ainsi rédigé une charte qui permet aux élus des communes d'être largement associés à l'ensemble des étapes d'élaboration du document : du travail sur le diagnostic territorial à la rédaction des pièces réglementaires en passant par l'élaboration de la stratégie pour le territoire (qui se résume dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable).*

Différents groupes de travail vont en effet être mis en place par secteurs, c'est à dire plusieurs communes pour un même

secteur (pour le diagnostic et la définition des enjeux), avec l'ensemble des communes par thématiques (par exemple sur le thème de l'agriculture, du développement économique...) ou encore par groupe de communes par « territoire de projet » (comme par exemple le territoire de projet de la Marque ou encore celui des champs captants qui concerne onze communes de la CCPC et pour lesquelles l'urbanisation est très contrainte).

IL : Et les élus communautaires, comment seront-ils impliqués ?

BD : Bien évidemment, la compétence PLU étant exercée au niveau de l'intercommunalité, c'est le Conseil Communautaire qui, in fine, valide les différentes étapes d'élaboration du document. Au passage, rappelons que les élus communautaires sont avant tout des élus municipaux, mais c'est bien à l'instance délibérative de la CCPC que reviendra la décision de prescrire la création du PLUi et de fixer les modalités de concertation avec la population, débattera du PADD (les communes le feront également), arrêtera le projet de PLUi et l'approuvera après enquête publique (moment où tous les citoyens pourront également s'exprimer sur le document lors des permanences du commissaire enquêteur ou sur un registre dématérialisé).

Tout au long de la procédure, un comité de pilotage interne à la CCPC suivra le projet d'élaboration et la CCPC veillera à assurer une concertation avec la population conforme à la délibération de prescription.

Je compte bien sur l'intelligence collective pour parvenir à l'approbation d'un PLUi équilibré, respectueux des volontés des communes tout en portant l'ambition de la Pèvèle-Carembault qui vise à assurer le développement d'une campagne moderne, une terre d'avenir pour le bien-être de ses habitants et de ses acteurs territoriaux. D'ailleurs, à ce propos, la charte de gouvernance prévoit qu'en cas de désaccord entre une commune et l'intercommunalité sur une orientation prise dans le PLUi, un groupe de travail spécifique devra être mis en place afin de trouver un accord entre les deux collectivités. On pourrait imaginer par exemple qu'en matière d'infrastructure ou de développement économique les avis et les intérêts divergent sur les implantations, d'où l'idée de mettre en place cette procédure de conciliation pour ne pas aboutir à une impasse.

IL : Que pouvez-vous nous dire de plus sur ce transfert de compétence ?

BD : Le transfert de compétence PLU vers la CCPC a aussi une incidence directe sur le droit de préemption urbain qui désormais est exercé, de droit, par la CCPC (qui l'a institué par délibération le 05 juillet dernier) et non plus par les communes. Plus simplement, quand un bien immobilier est vendu dans une zone « urbaine » ou « à urbaniser », dans la plupart des cas, les communes avaient le droit d'acheter à la place d'un potentiel acquéreur. Désormais ce sera la CCPC qui pourra le faire, à moins et c'est ce que prévoit la charte de gouvernance, que la Commune sur le territoire de laquelle le bien est situé, demande à la CCPC de lui restituer l'exercice de ce droit de préemption.

Par ailleurs, en parallèle de l'élaboration du PLUi, la CCPC s'est engagée à mettre en place un règlement de publicité

afin de lutter contre la pose anarchique de panneaux publicitaires aux entrées de ville et sur les pignons des maisons qui, dans la plupart des cas, nuisent à la qualité paysagère ou à « l'ambiance urbaine ». Les communes font de plus en plus d'efforts pour améliorer le cadre de vie (fleurissement, aménagements urbains, mobilier urbain... il est dommage que certains avilissent les paysages par des panneaux publicitaires!).

IL : Le fait que la compétence PLU soit désormais exercée par l'intercommunalité veut dire que, depuis le 1er juillet, les PLU des communes sont devenus obsolètes ? Quid des demandes d'autorisation d'urbanisme de nos habitants ?

BD : Non et heureusement ! Si la CCPC prescrit à l'automne la création d'un PLUi, nous n'aurons réellement un nouveau document que d'ici quatre à cinq ans, durée habituelle pour la création d'un PLU, c'est une procédure lourde (la commune a mis six ans pour faire son dernier PLU).

Il faut rappeler cependant que l'on ne part pas d'une page blanche puisque lors du précédent mandat, les communes de la CCPC avaient déjà travaillé sur un « pré PADD » (qui sera de toutes façons revu en fonction des projets des nouvelles équipes municipales issues des élections de mars 2020). Alors que se passe-t-il en attendant ? Et bien les documents existants continuent à s'appliquer dans chacune des communes. Si l'on prend l'exemple de Cysoing, le PLU est récent puisqu'il a été approuvé en décembre 2019 et est applicable depuis début 2020. C'est ce document qui restera applicable encore quelques années lorsque les Cysoniennes et les Cysoniens déposeront avant tout travaux (et commande de matériaux et autres...), leur déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir ou permis d'aménager.

IL : Cela veut dire que toutes modifications des PLU existants sont désormais impossible pendant ce temps d'élaboration ?

BD : Il faut distinguer plusieurs cas : pour ce qui concerne les communes qui étaient en cours de révision ou de modification de leur PLU, la CCPC va mener à terme ces procédures, tout en travaillant sur son document unique pour les 38 communes. Si une commune souhaite modifier son PLU sans attendre la création du nouveau PLUi (qui rappelons-le va durer quatre à cinq ans), la CCPC s'est engagée à le faire (il s'agit de modifications mineures n'engendrant pas une modification du PADD par exemple). Si une commune souhaite profondément modifier son document, elle pourra profiter de l'élaboration du PLUi pour intégrer ses souhaits d'évolution. Je précise d'ailleurs qu'aujourd'hui les communes ne font plus ce qu'elles veulent en matière d'aménagement. De nombreuses lois ont encadré le développement des communes (notamment des lois environnementales).

De plus, les PLU qu'ils soient communaux ou intercommunaux, sont soumis aux orientations d'aménagement prévues par des documents supra-communaux : les SCOT (schéma de cohérence territorial - élaboré à l'échelle de la MEL et de la CCPC pour ce qui nous concerne-) ou encore le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) élaboré à l'échelle de la Région Hauts de France pour ce qui nous concerne.

Dernière précision, une fois le PLUi approuvé et opposable

(vraisemblablement d'ici la fin du mandat), si des communes souhaitent des modifications ou des révisions simplifiées pour une partie de leur territoire, la charte de gouvernance a prévu que la CCPC puisse engager ces modifications sans attendre une révision générale qui se fait en général tous les dix à quinze ans.

IL : Merci Monsieur le Vice-Président de nous avoir éclairé sur ce sujet, un petit mot de conclusion ?

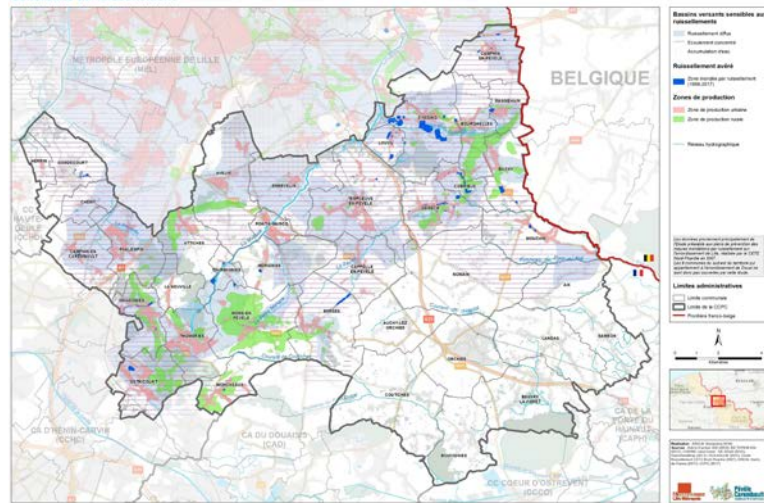
BD : Oui peut-être ajouter que ce transfert de compétence arrive à point nommé, à un moment où le droit de l'urbanisme est de plus en plus complexe, à un moment aussi où les projets sont de plus en plus difficiles à faire aboutir et à un moment où les communes cherchent à faire des économies. Pour répondre à ces différents paramètres, il faut avoir conscience que c'est désormais la CCPC qui assumera la charge de cette compétence, elle va d'ailleurs renforcer ses services pour y parvenir. Par ailleurs, notons une certaine cohérence avec les compétences qu'elle exerce déjà : la représentation au sein du SCOT et le service d'instruction des Autorisations Droit des Sols (service ADS), c'est à dire l'instruction des permis des construire et autres demandes pour les constructions.

Il y a donc une vraie cohérence à également pouvoir établir le PLUI, d'autant, comme je le disais il y a quelques instants, que les communes seront étroitement associées à son élaboration. Enfin et pour conclure, je me réjouis du fait que peu de communes aient marqué une opposition à ce transfert de compétence. Avec les services de la CCPC, nous sommes allés à la rencontre d'une petite trentaine de Conseils Municipaux ces cinq derniers mois afin d'expliquer le transfert de compétence, l'exercice futur de cette compétence et expliciter le contenu de la charte de gouvernance. Je tiens d'ailleurs à remercier les Maires qui se sont impliqués dans sa rédaction et les services de la CCPC pour nous avoir accompagnés dans cette démarche. D'ailleurs, lors de nos rencontres avec les Maires et les élus des communes, nous avons bien ressenti cette prise de conscience collective qu'il existait un enjeu majeur à travailler avec ses voisins et non plus tout seul dans son coin afin d'assurer la cohérence et la cohésion au sein de notre territoire communautaire, tout en respectant les volontés communales.

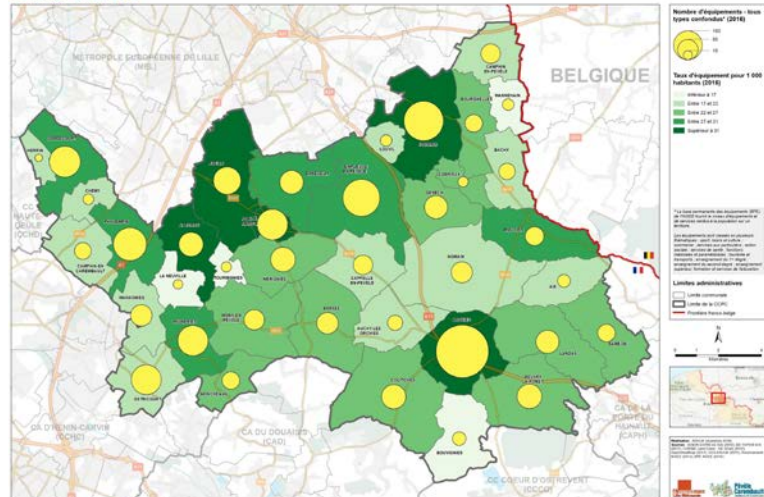
Le travail en commun permettra aussi de partager les bonnes expériences existant dans les communes et peut-être mieux mutualiser en jouant la complémentarité et non plus la concurrence.

Enfin je pense qu'il était important d'approuver ce transfert de compétence car cela équivaut à un message fort et clair adressé aux partenaires institutionnels et aux autres territoires voisins : **la CCPC affirme son intégrité territoriale, elle a toute sa place dans la carte intercommunale comme actrice d'un dynamisme local et pour ce faire, elle se dote des outils permettant d'assurer son développement et maîtriser son avenir !**

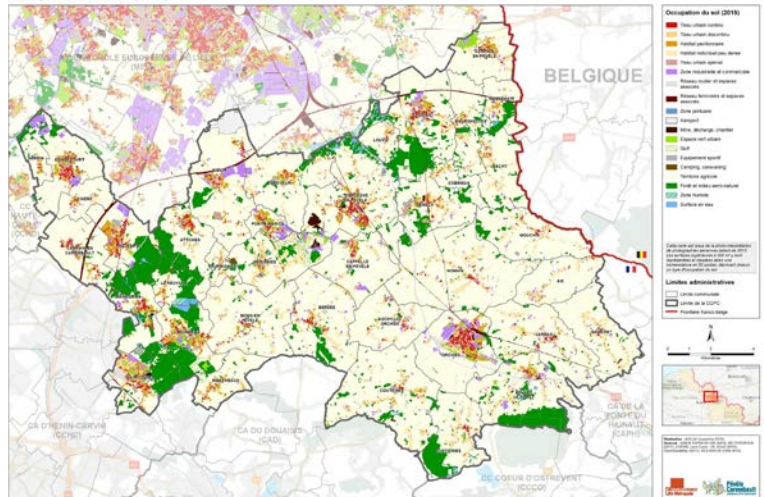
Sensibilité au ruissellement



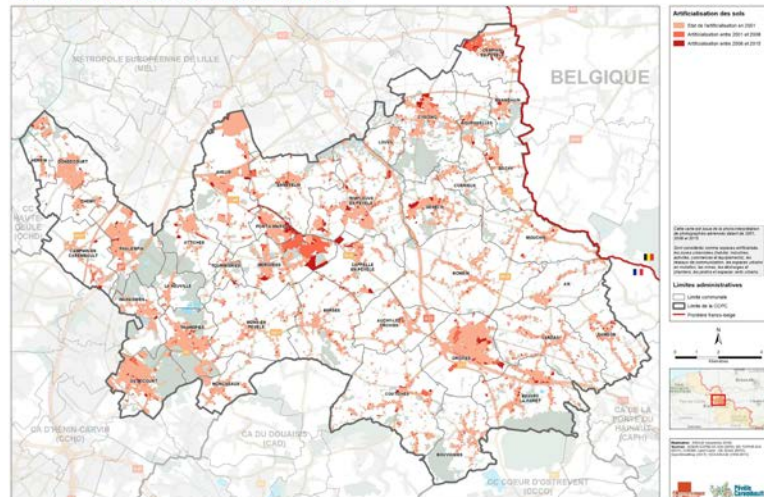
Equipements en 2016



Occupation des sols (2015)



Evolution de l'artificialisation des sols entre 2001 et 2015



PASS'DÉCHETTERIES

Demandez gratuitement votre carte d'accès aux déchetteries de Genech, Orchies et Thumeries

LE PASS'DÉCHETTERIES

À partir du 1^{er} janvier 2022, pour tous les particuliers du territoire, un pass'déchetteries sera obligatoire pour accéder aux 3 déchetteries de Genech, Orchies et Thumeries.

Ce pass'déchetteries permettra

- d'optimiser les conditions d'accueil des usagers
- de faciliter le travail des gardiens
- de réguler les apports

L'accès aux déchetteries reste gratuit pour tous les particuliers de la Pévèle Carembault et pour ceux des 9 communes conventionnées appartenant à la MEL.

COMMENT OBTENIR MON PASS'DÉCHETTERIES ?

- Du 23 août au 31 octobre, **je me connecte sur le site internet pevelecarembault.ecocito.com** et crée mon compte (un justificatif de domicile est nécessaire). La demande est gratuite.
- Après vérification par les services communautaires, **je recevrai par courrier, à partir du 6 décembre 2021** mon pass'déchetterie.



CONDITIONS D'ACCÈS

- En tant que particulier, **je peux me rendre dans les 3 déchetteries** du territoire **du lundi au dimanche (hors jours fériés), aux horaires d'ouverture** disponibles sur pevelecarembault.fr
- Je peux déposer **2 m³ de déchets par jour maximum**, pour l'ensemble des 3 déchetteries.
- Cette carte me donne droit à **26 passages dans l'année**.
- Attention : les **camions plateaux sont interdits**.

Liste des déchets autorisés sur pevelecarembault.fr



ON VOUS RÉPOND

- Peut-on avoir plusieurs pass'déchetteries dans un même foyer ?
Non. Une seule carte est délivrée par foyer (sur présentation du justificatif de domicile)
- **Quel est le nombre de passages autorisés par an ?**
J'ai le droit à 26 passages dans l'année.
- Et si je perds ma carte ?
Il vous suffit d'en refaire la demande gratuitement sur le site pevelecarembault.ecocito.com

Pour toute autre question, contactez la Pévèle Carembault par e-mail dechets@pevelecarembault.fr

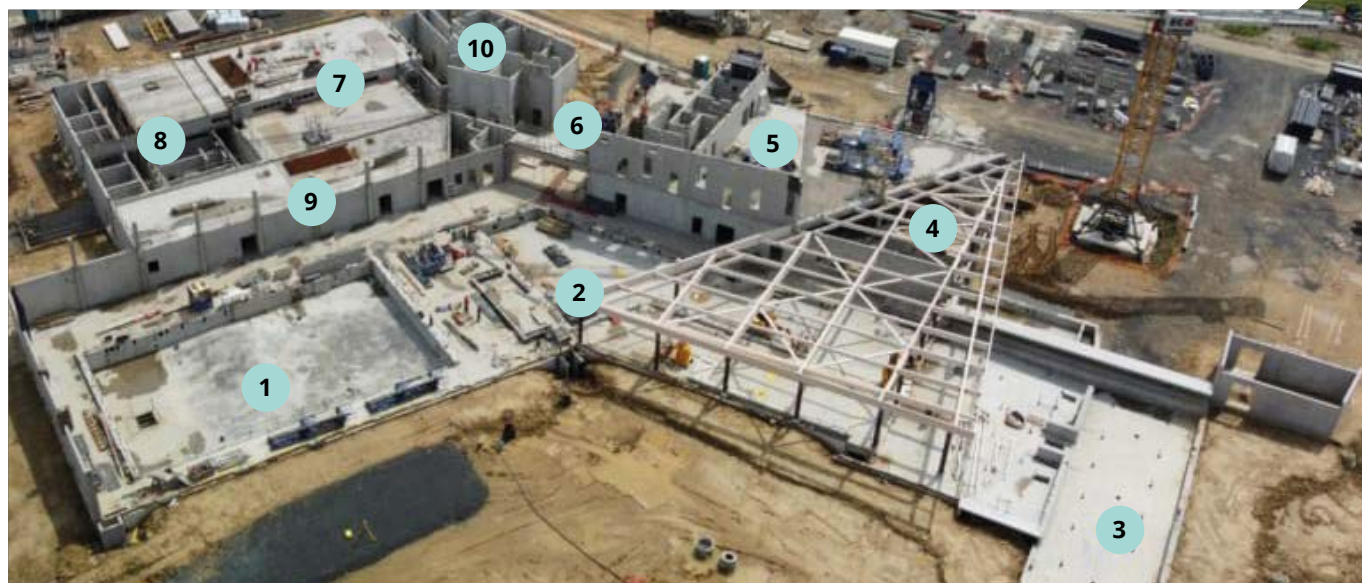


ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les travaux du centre aquatique se poursuivent et commencent à laisser apparaître les différents espaces et bassins. Retrouvez ci-dessous les images du chantier

Pour rappel, le centre aquatique devrait ouvrir ses portes au début de l'été 2022 à Templeuve. Il pourra accueillir 1000 personnes en même temps et fera quelques 3650 m² de surface utile !

- 1 : Bassin intérieur de 25 mètres et ses 6 lignes d'eau.
- 2 : Bassin intérieur ludique
- 3 : Bassin nordique extérieur avec ses 3 lignes d'eau et son espace ludique
- 4 : Espace bien-être (sauna / hammam / jacuzzi...)
- 5 : A l'étage salles de fitness et de musculation
- 6 : Entrée du bâtiment
- 7 : Vestiaires des individuels
- 8 : Vestiaires des groupes
- 9 : Emplacement des futures tribunes
- 10 : Locaux administratifs et maîtres nageurs



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

La candidature de la Pévèle Carembault est retenue pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale.

La collectivité avait répondu à un appel à projets lancé par l'Office français de la biodiversité et fait donc partie d'une centaine de lauréats à l'échelle nationale.

Cet atlas a pour premier objectif de réaliser un diagnostic de la biodiversité présente sur notre territoire afin de mieux la protéger et la valoriser. La Communauté de communes souhaite également renforcer la trame verte et bleue locale tout en sensibilisant la population et les acteurs territoriaux sur l'importance des enjeux environnementaux.

2 ANS POUR LE RÉALISER

En effet, depuis plus de 15 ans, la Pévèle Carembault mène et soutient des actions en faveur de la faune et de la flore afin de la préserver : application de la gestion différenciée dans les

espaces publics, plantations d'espèces locales, recensement des vergers, animations dans les écoles sur des thématiques environnementales, pose de nichoirs à hirondelles, installation de barrières à amphibiens...

La réalisation de l'Atlas se déroule sur 2 ans, de juillet 2021 à août 2023. La collectivité ne sera pas seule pour mener à bien ce projet. Elle s'appuie sur de nombreux partenaires institutionnels et associatifs reconnus dans le domaine : le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, Nord Nature Chico Mendès, le CPIE Chaines des Terrils, le conservatoire botanique national, le groupe ornithologique et naturaliste des Hauts-de-France, le Département du Nord, Nature et Vie, Humanité et Biodiversité...

Tous les habitants, élus, associations, agriculteurs et entreprises, qui le souhaitent, sont également invités à jouer un rôle en participant aux futurs ateliers et manifestations organisés dans ce cadre. Un programme d'évènements sera prochainement établi et communiqué.



NOUVELLE NUMÉROTATION DES LIGNES DE LA RÉGION

À partir du 1er septembre 2021, la numérotation de nos lignes évolue !

A l'occasion de la prochaine rentrée de septembre 2021 le réseau Arc en Ciel - Périmètre Pévèle adopte la nouvelle numérotation des lignes régionales.

Cette évolution garantira :

- Une numérotation homogène à l'échelle des 5 départements de la Région Hauts-de-France pour les transports en autocars (lignes interurbaines et scolaires),

- Une lisibilité accrue par rapport aux réseaux de transports collectifs partenaires.

Cette modification n'a pas d'impact sur l'offre de transport, les arrêts desservis et les horaires de passage des cors. Seuls les numéros changent !

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Réseau d'Autocars des Hauts-de-France
Secteur Nord - Périmètre Pévèle Agences commerciales
10 place du Général de Gaulle
59310 ORCHIES 03 20 7167 60

201 851 Aniche / Orchies / Villeneuve d'Ascq	202 852 Libercourt / Lille	203 853 Libercourt / Douai	204 854 Mouchin / Cysing / Villeneuve d'Ascq	205 855 Pont-à-Marcq / Villeneuve d'Ascq	206 856 Douai / Bersée / Pont-à-Marcq / Lille	207 857 Orchies / Douai	209 858 Billy-Berclau / Bauvin / Lille
220 870 Cobrieux / Genech / Villeneuve d'Ascq	221 871 Orchies / Templeuve / Lille	222 872 Mouchin / Saméon / Saint-Amand-les-Eaux	224 874 Orchies / Brillon / Saint-Amand-les-Eaux	225 875 Orchies / Mouchin	226 876 Cysing / Villeneuve d'Ascq	229 879 Chemy / Gondécourt / Lille	230 880 Pholempin / Camin / Sainghin-en-Weppes
232 882 Gondécourt / Lille	233 883 Carvin / Lille	234 884 Saméon / Orchies	239 889 Flexi Pév' Ailes (Templeuve)	240 890 Flexi Pév' Ailes (Phalempin)	241 891 Flexi Pév' Ailes (Osticourt - Libercourt)	250 895 Gondécourt / Genech	



LE PASS ÉTUDIANT ENTREPRISE

Tu es jeune diplômé et tu veux entrer directement dans la vie active ? Dès maintenant, quel que soit ton diplôme, dépose ton CV sur le portail emploi de la Pévèle Carembault. Ajoute le code « #Jeunediplome » dans le titre de ton CV lors de la mise en ligne.

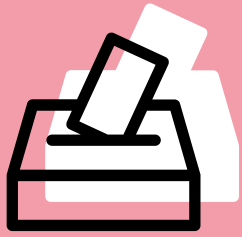
Notre service Emploi pourra ainsi traiter spécifiquement ta demande et t'accompagner plus efficacement dans tes recherches. Des aides spécifiques existent pour aider les entreprises qui embauchent les jeunes diplômés.

En effet, la Région a mis en place un dispositif appelé « Pass Etudiant Entreprise ».

Il permet aux TPE et PME de bénéficier d'une aide de 2000 € lorsqu'elle embauche un jeune diplômé ; en respectant quelques critères :

- Le jeune doit être sorti du système scolaire en 2019 ou 2020 ou du Programme régional de Formation (PRF)
- Le jeune ne doit pas avoir d'expérience professionnelle
- Embaucher un jeune de moins de 30 ans résidant dans les Hauts-de-France
- Embaucher à temps plein en CDD de 6 mois minimum ou en CDI

PLUS D'INFOS SUR LE PASS ETUDIANT ENTREPRISE sur hautsdefrance.fr



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections Départementales et Régionales ont été marquées, partout en France, par une large abstention sans doute en partie liée à la crise sanitaire, mais peut-être aussi à cause d'un manque de connaissance des électeurs sur les compétences de ces deux institutions qui sont, rappelons-le, des compétences de proximité, c'est-à-dire du quotidien de chacun d'entre-nous.

Le Département s'occupe notamment des routes départementales, Cysoing en compte trois : RD 90 (rue Allende à Route de Genech) ; RD 955 (route de Valenciennes à rue Jean-Baptiste Lebas) ; RD 94A (qui va du Peuvil à la rue Waldeck Rousseau) ; des collèges que nos jeunes fréquentent (nous avons deux collèges à Cysoing) ; des EHPAD où résident nos seniors en situation de dépendance (Cysoing dispose d'un EHPAD : la résidence Saint Camille) ; de l'aide sociale pour les plus fragiles (RSA, AAH, APA..) ; de la prévention maternelle infantile (Cysoing dispose d'une UTPAS, c'est à dire une Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale) ; des casernes et des pompiers (la commune dispose d'un CIS, c'est à dire un Centre d'Intervention et de Secours animé par de Pompiers Volontaires) ; des bois, forêts et marais comme espaces naturels sensibles (à Cysoing sont concernés les Marais de la Marque et le Bois de la Tassonnrière), de la culture, du sport etc.

La Région permet d'utiliser les transports en commun : TER, réseau de bus... (la commune de Cysoing espère la revitalisation de la ligne Orchies - Villeneuve d'Ascq) ; elle s'occupe de la formation et de l'emploi ; elle distribue les fonds européens et planifie les grandes orientations d'aménagement avec son schéma régional prescriptif (SRADDET) ; elle agit aussi dans les domaines du développement économique, de l'agriculture, de la pêche, de la culture, du sport ; elle soutient les communes, notamment pour les aménagements des centre-bourg etc.



RÉSULTATS CANTONALES

	INSCRITS	VOTANTS
1^{er} BUREAU	1087	417
2^{ème} BUREAU	650	249
3^{ème} BUREAU	1162	397
4^{ème} BUREAU	1033	369
TOTAUX GÉNÉRAUX	3932	1432
%		36,42 %

RÉSULTATS RÉGIONALES

	INSCRITS	VOTANTS
1^{er} BUREAU	1087	419
2^{ème} BUREAU	650	248
3^{ème} BUREAU	1162	407
4^{ème} BUREAU	1033	375
TOTAUX GÉNÉRAUX	3932	1449
%		36,85 %



ABSTENTIONS	BULLETINS ET ENVELOPPES ANNULÉS	BULLETINS BLANCS (<i>dont enveloppes vides</i>)	EXPRIMÉS	MONNET / PARMENTIER LECOQ	CLEMENT / COTTENYE
670	15	34	368	159	209
401	5	10	234	106	128
765	11	40	346	134	212
664	7	45	317	144	173
2500	38	129	1265	543	722
63,58 %	0,97 %	3,28 %	32,17 %	42,92 %	57,08 %

ABSTENTIONS	BULLETINS ET ENVELOPPES ANNULÉS	BULLETINS BLANCS (<i>dont enveloppes vides</i>)	EXPRIMÉS	SÉBASTIEN CHENU	KARIMA DELLI	XAVIER BERTRAND
668	4	7	408	70	97	241
402	4	2	242	37	62	143
755	0	9	398	70	95	233
658	8	6	361	60	86	215
2483	16	24	1409	237	340	832
63,15 %	0,41 %	0,61%	35,83 %	16,82 %	24,13 %	59,05 %



PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

VIVONS CYSOING

Avec cette pandémie qui dure et dont on peine à voir le bout du tunnel, la Municipalité a quotidiennement œuvré pour la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

A commencer par les enfants de nos écoles, où la cantine a été ouverte sur la salle abbé Pierre garantissant ainsi le respect suffisant des distanciations et l'accueil de tous les élèves. L'encadrement a aussi été renforcé pour le service des repas.

Ce sont ensuite les associations qui se sont vues, sur arrêté préfectoral, fermer les salles de sport.

Là encore, pour leur garantir une poursuite de leur activité dans la plus grande sécurité sanitaire, des solutions leur ont été proposées en extérieur (cours d'école, préaux). Moralement cela a fait un bien fou aux adhérents et aux bénévoles qui ont su s'adapter et proposer des cours et temps forts originaux.

Enfin économiquement, les gros projets du mandat qui ont commencé avec la transformation en cours du château en pôle mairie-médiathèque mais aussi la rénovation de la salle Penny Brookes (décalée à l'été prochain) ou encore la réfection du centre-ville sont autant d'investissements qui contribueront au redressement économique de notre pays.

C'est à contrecœur que nous avons dû malheureusement renoncer à toutes les manifestations prévues ; ces moments partagés où nous aimons nous retrouver mais la sécurité sanitaire de nos habitants passe avant tout. La vaccination progresse, le « pass sanitaire » se généralise petit à petit ce qui laisse augurer des jours meilleurs où nous aurons plaisir à nous retrouver masqués mais bien présents dans les nombreuses manifestations du mois de septembre. Le feu d'artifice du 14 juillet a d'ailleurs été reprogrammé le 18 septembre à l'occasion des balades culturelles et des journées du patrimoine.

Notre groupe municipal majoritaire tient à vous assurer de notre complète implication dans tous les dossiers relatifs à la vie municipale et intercommunale. Nous restons en permanence à votre écoute et soucieux de votre bien vivre dans la commune.

Avec vous, nous Vivons Cysoing comme une petite ville qui se doit d'être agréable et attractive.



L'équipe Vivons Cysoing
vivons.cysoing@gmail.com
#vivonscysoing

POUR CYSOING

+ 100 % c'est le taux d'augmentation de la Taxe Foncière à Cysoing !...

Le 14 Avril 2021, Monsieur Dumortier et sa majorité ont voté un **doublent de la taxe foncière sur les propriétés bâties, la partie communale passant de 19,7 % à 39 %...**

A titre de comparaison, l'Association des Maires de France informe qu'en 2021 seul un tiers des communes ont voté une aggravation de la fiscalité locale, avec une augmentation moyenne comprise entre 2 et 3 %.
70.000 €, Le Centre Communal d'Actions Sociales ?... au Château !

Le 30 Avril 2021, Monsieur Dumortier et la majorité du CCAS ont voté en faveur d'un budget qui finance une partie des travaux du Château !

70.000 € de frais pour le bureau du CCAS au Château ! Y-aura-t-il tapisseries, moquettes épaisses et argenterie pour y servir le thé en discutant des problèmes sociaux ?...

Est-ce le rôle du CCAS ? Est-ce la vocation sociale du CCAS que de participer et de dépenser autant d'argent dans le luxueux projet du Château ?...



Amaury DUFOUR et son équipe.
POUR CYSOING,
préservons notre environnement !
pourcysoing@gmail.com

Forum des associations

Samedi 4 septembre 2021
Salle Penny Brookes

269 Rue Salvador Allendé



14h00 à 18h00



Contact: Mélanie Delforge
03 20 79 82 30
animations@cysoing.fr

Ville de
CYSOING

AGENDA

(sous réserve de décisions nouvelles liées à la crise sanitaire COVID 19)

ATELIER CIRQUE / LECTURE
de 14h à 20h à l'école Y.A.B.

RANDO VÉLO
au départ du parking derrière la
salle des fêtes de Cysoing

**JOURNÉE DU PATRIMOINE
ET BALADE CULTURELLE**

FÊTE DES VOISINS

**NETTOYONS
LA NATURE**

SALON DU LIVRE
de 9h30 à 18h00,
à la Salle des fêtes

**REUNION DE QUARTIER
QUENNAUMONT**
19h à l'annexe
du Quannaumont

**SPECTACLE « LES PTITS
POTS DE FLEURS »**
20h à la Salle des fêtes

REPAS DES AINÉS
12h à la Salle des fêtes

16
10

**SPECTACLE MARISKA
« LES MUSICIENS DE BRÈME »**
19h à la Salle des fêtes

23
10

**INAUGURATION
SQUARE BELTRAME**

31
10

FOIRE AUX COLLECTIONNEURS
de 9h à 16h30 à la Salle des fêtes

03
11

DON DU SANG
de 15h à 19h à la Salle des fêtes

11
11

COMMEMORATION ARMISTICE
départ 11h à l'impasse du collègue

18
11

**RÉUNION DE QUARTIER
ECOLE-VOYETTES OU QUENNAUMONT**
19h à la salle Abbé Pierre/ SDF

21
11

**CONCERT CYSOING
EN CHŒUR**
Eglise Sainte Calixte

05
12

TÉLÉTHON
place de la république

09
12

**RÉUNION DE QUARTIER
ÉCOLES-VOYETTES**
Salle des fêtes

12
12

VIN CHAUD SUR LE MARCHÉ
le matin à la Place de la République



Retrouvez toutes les informations sur les animations de la commune sur la page facebook "BIEN VIVRE À CYSOING"



MA MAIRIE EN POCHE

MAIRIE DE CYSOING

2, place de la République
BP 67 - 59830 Cysoing
03 20 79 44 70
accueil@cysoing.fr